

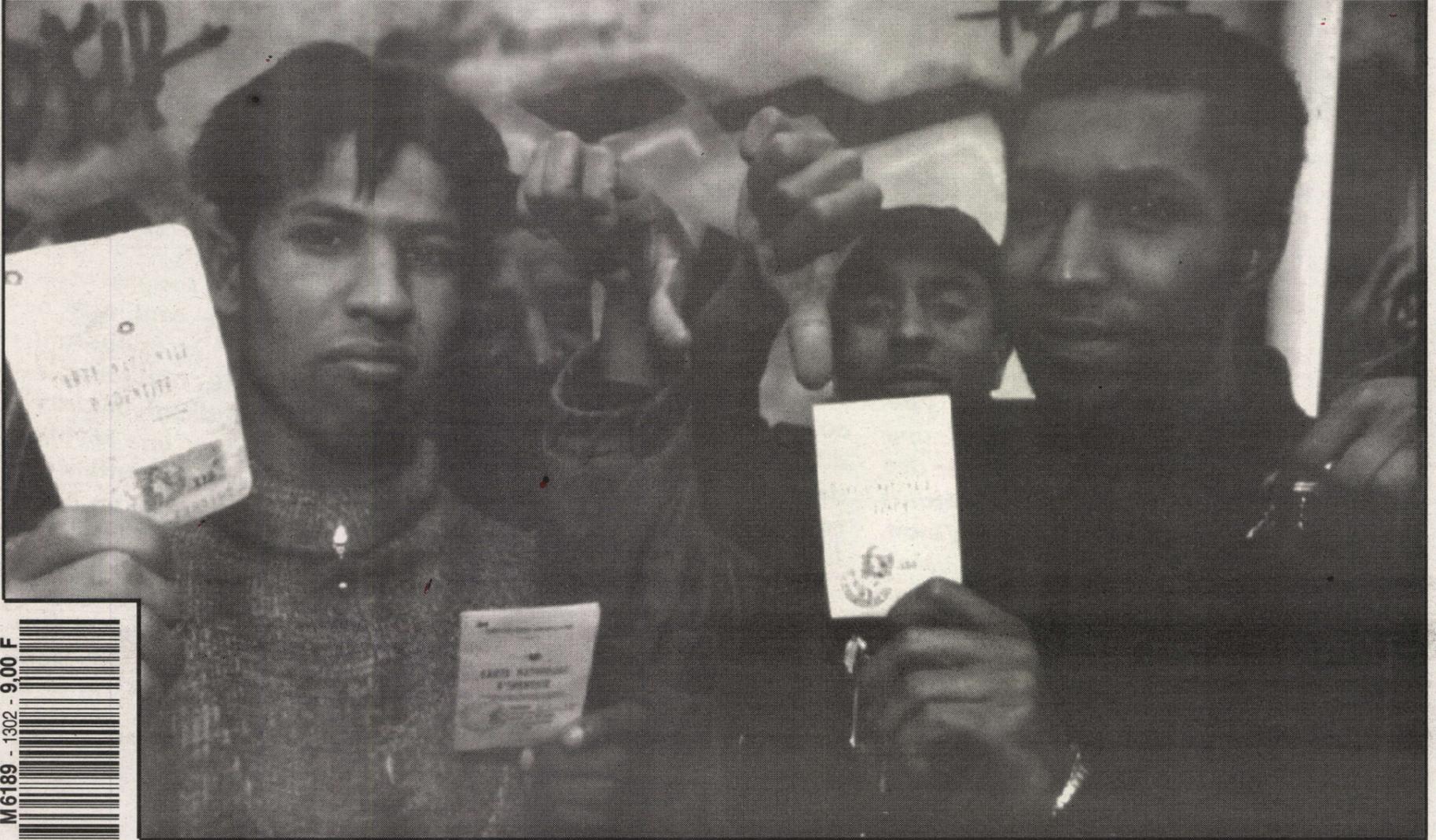
LUTTE OUVRIÈRE

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1302 - 18 juin 1993 - prix : 9 F

Code de nationalité, contrôles policiers...

A BAS TOUTE DISCRIMINATION!

Gamma



M6189 - 1302 - 9,00 F



Somalie

LES

HUMANITUEURS

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

■ Mogadiscio, la capitale de la Somalie bombardée trois nuits de suite par l'aviation américaine agissant sous les couleurs de l'ONU. Des dizaines de manifestants sans armes, des femmes, des enfants, abattus par des militaires, cette fois pakistanais, portant eux aussi le casque bleu des soldats de l'ONU.

Les raids aériens ont été engagés, officiellement, pour "punir" le général Aïdid, le chef de la plus importante des bandes armées de Somalie, dont les hommes ont tué plusieurs soldats de l'ONU. Mais Aïdid court toujours, alors que les civils qui sont tombés sous les balles sont morts. Et ce ne sont pas seulement des objectifs militaires qui ont été détruits par les bombes lancées sur Mogadiscio, une ville déjà pauvre et en ruine.

Lorsque des milliers de soldats américains, français, belges, etc. ont débarqué en Somalie, en décembre dernier, on nous a parlé d'opération humanitaire. Avec, pour nom de code, opération "Rendre l'espoir". Les grandes chaînes de télévision rivalisaient pour transmettre les images de ces grands soldats bien nourris de pays riches, fusil dans une main, distribuant de l'autre des bols de riz à des enfants décharnés. Le bol de riz n'était, déjà alors, qu'un alibi. Mais aujourd'hui, il n'y a plus que les fusils (de plus en plus laissés par les Américains entre les mains des supplétifs venus d'autres pays du Tiers Monde, comme le Pakistan). Et les

avions de la plus grande puissance du monde sont lancés non pour parachuter des vivres, mais pour larguer des bombes sur un des pays les plus pauvres de la planète. Les images que montrent les chaînes de télévision, quand elles montrent quelque chose, rappellent les images de toutes les guerres coloniales, avec les ratissages, les arrestations, les brutalités militaires et les cadavres abandonnés dans la rue.

Aujourd'hui c'est la chasse à un seigneur de guerre qui sert de nouvel alibi. Aïdid est à coup sûr une crapule, d'abord contre son propre peuple. Mais il était, dans un passé récent encore, un des protégés des États-Unis, un des hommes sur lesquels ils misaient. Il le redeviendra, peut-être, demain. Et si ce n'est pas à lui que les grandes puissances confieront la responsabilité du maintien de l'ordre, une fois les troupes de l'ONU parties, ce sera à l'un de ses semblables.

L'intervention des grandes puissances n'aura pas débarrassé le peuple de la Somalie des bandes armées. Elle n'aura fait qu'ajouter une bande armée de plus aux autres, mais autrement plus puissante et disposant de moyens modernes pour tuer. Elle n'a pas ramené la paix, mais aggravé la guerre.

Combien d'affamés pourrait-on nourrir, combien d'enfants pourrait-on sauver rien qu'avec ce que coûtent ces raids aériens ? Et combien d'autres, avec l'argent dépensé pour

entretenir, jour après jour, l'énorme machine de guerre américaine et accessoirement française, les avions, les blindés, les troupes ?

Pour faire la démonstration de leur force, les grandes puissances dépensent sans compter. Mais elles laissent les organismes de charité faire la quête, dans les écoles ou ailleurs, même pour ce bol de riz prétexte à la présence de leurs troupes.

En faisant donner leur aviation contre Mogadiscio, les États-Unis voulaient faire la démonstration que l'on ne s'en prend pas impunément aux troupes de répression qu'ils patronnent. Cette démonstration n'est pas seulement destinée à la Somalie, mais à tous les peuples du monde.

Dans le passé, les États-Unis ont maintenu l'ordre en Somalie par dictateur interposé. Comme la France maintient l'ordre dans sa sphère d'intérêt en Afrique par dictateurs interposés. Ce sont ces dictateurs, ces Bongo, ces Mobutu, ces Houphouët-Boigny qui assurent le sale boulot, pour que quelques grandes sociétés occidentales puissent continuer à piller l'Afrique en poussant vers la famine ses habitants.

Mais l'ancien dictateur chassé de Somalie par une révolte de la population, les conflits de clans ont empêché qu'un nouveau dictateur prenne la place. Les États-Unis ont choisi de mettre directement les bottes dans le borbier. Cela ne leur portera pas forcément bonheur...

Après le code de la nationalité et les contrôles d'identité, la loi Pasqua contre les immigrés

MANIFESTATION LE 19 JUIN

Le 19 juin, une quarantaine d'organisations appellent à manifester contre les projets d'exclusion. Des manifestations sont prévues à Paris et en province. Lutte Ouvrière s'y associe, et nous appelons tous les travailleurs, conscients qu'il s'agit de la défense de leurs intérêts, à y participer nombreux. A Paris, la manifestation partira à 15 h, place de la Bastille.

NON AUX LOIS DISCRIMINATOIRES !

Après le projet de réforme du code de la nationalité et celui sur les contrôles d'identité, Pasqua a présenté le 15 juin à l'Assemblée nationale son projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, projet qui précise et complète les précédents.

Une démagogie électorale

C'est Pasqua lui-même qui, dans une interview où il présentait son projet à la presse, avait formulé son objectif sous la forme d'un slogan : "immigration zéro". Le choix de la formule était lourd de démagogie, destiné à frapper les esprits, en particulier ceux de cet électorat d'extrême-droite que la droite ne cesse de cajoler en prévision des prochaines échéances électorales. Et le projet qu'il a présenté est à la hauteur de sa formule démagogique, en dessous de la ceinture.

Comme les deux premiers volets déjà présentés aux parlementaires, celui-ci vise par des moyens divers à rendre plus précaire la situation des étrangers en France. Sous prétexte de mettre un terme à l'immigration "clandestine", ce projet ne fait que multiplier les risques pour les résidents "légaux" d'être transformés en "clandestins", simplement en rendant plus hasardeuse l'obtention des permis de séjour de longue durée ou en restreignant le droit au regroupement familial et le droit d'asile, déjà limité, dont bénéficiaient jusqu'à présent les réfugiés politiques.

Et encore le texte n'en est-il qu'à sa première version. Sans doute verra-t-on, comme lors de la discussion des projets précédents, des députés se dresser pour réclamer à grands cris des mesures plus draconiennes encore, non parce qu'ils y croient le moins du monde mais simplement dans l'espoir que les Dupont-Lajoie de leur électorat leur seront reconnaissants d'avoir affiché un tel zèle contre les immigrés.

Une menace contre l'ensemble des travailleurs immigrés...

Comment ces lois seront appliquées, c'est encore autre chose. Le patronat n'est pas près encore de vouloir se passer de la main-d'œuvre immigrée, pas même de celle des "clandestins" dont il profite en les exploitant d'autant plus. D'ailleurs Pasqua et ses pairs savent fort bien que, quand bien même ce serait leur but, ils n'empêcheraient pas l'immigration clandestine, produit du désespoir de populations entières face à la misère du Tiers Monde, avec des lois, des décrets ou même des mesures policières.

Mais, quelles que soient les intentions réelles de Ballardur et de Pasqua, il y a tout un monde de bureaucrates dans les rouages administratifs de l'Etat qui, eux, se sentiront confirmés dans leurs préjugés racistes et xénophobes. Forts de la parcelle de pouvoir qu'ils détiennent et que viennent encore renforcer ces lois, ils s'empresseront

de les appliquer à la lettre, voire en les interprétant à leur façon. Il suffit de voir l'enthousiasme que mettent déjà certains à appliquer ces lois avant même qu'elles aient été adoptées !

Dans le petit monde borné et obscur de l'appareil de répression de la bourgeoisie, il suffit de bien peu de chose pour que les pandores avec ou sans uniforme prennent la démagogie des ministres pour une promesse d'immunité et se croient investis de pouvoirs illimités. La multiplication des soi-disant "bavures" policières de ces derniers mois, dont ont été victimes plusieurs jeunes qui avaient sans doute le teint trop basané au goût de certains, est là pour en témoigner.

... et contre toute la classe ouvrière

Quant à ceux, en particulier dans les rangs de la classe ouvrière, qui préféreraient croire qu'ils ne sont pas concernés par toutes ces lois, sous prétexte qu'ils sont "français", ils feraient une lourde erreur.

Déjà, sous un prétexte sécuritaire, et avant même que soit adoptée la loi sur les contrôles d'identité, on voit se multiplier les contrôles routiers dans l'agglomération parisienne, et ce sont rarement les truands, qu'ils sont censés viser, qui sont arrêtés : eux savent se tenir à l'écart de ce genre de risque.

De la même façon, si les étrangers, et en premier lieu les travailleurs immigrés, sont les principales cibles des projets Pasqua, tous ceux qui, tout bien "français" qu'ils soient, ont affaire

avec les rouages de l'Etat, en paieront eux aussi les conséquences. En particulier les plus modestes parce que ce n'est pas parmi les riches en général que se recrutent ceux qui font la queue dans les administrations.

Si demain, par exemple, la Sécurité sociale, comme l'exige le projet Pasqua, se met à procéder à des enquêtes périodiques sur ses assurés pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'étrangers en situation irrégulière, combien de travailleurs bien français peut-être, mais dont le nom aura une consonnance étrangère aux yeux d'un quelconque obscur employé, subiront-ils ces investigations, cette suspicion ? Et c'est d'un bout à l'autre de l'appareil administratif qu'on finira par retrouver cette suspicion, cette obsession de l'étranger "illégal", de l'ANPE à la Caisse d'Allocations Familiales, en passant par la poste et le bureau d'état-civil.

On ne joue pas impunément avec le racisme et la xénophobie. La droite peut bien n'en jouer que pour des raisons électorales. Peut-être même, en passant, espère-t-elle détourner le mécontentement des travailleurs face à la montée du chômage, en leur désignant du doigt les travailleurs immigrés comme boucs émissaires. Mais à jouer ainsi avec les préjugés les plus bas, c'est toute la société qu'elle contribuera à pousser sur une voie réactionnaire, c'est toute la vie sociale qu'elle contribuera à rendre irrespirable pour les plus pauvres, immigrés ou pas. Et cela, les travailleurs ne peuvent et ne doivent pas le permettre.

François ROULEAU

"IMMIGRATION ZÉRO" OU LE RÈGNE DE L'ARBITRAIRE ADMINISTRATIF

Tout comme le projet de code de nationalité actuellement en cours de discussion au Sénat, le principal aspect de la loi Pasqua sur l'immigration est qu'il supprime tout caractère automatique aux droits des étrangers, pour y substituer l'arbitraire pratiquement sans recours de l'administration.

Ainsi, l'obtention de la carte de résident de 10 ans, la seule garantie d'une relative stabilité pour un résident étranger, cesse d'être automatique dans les quelques cas où elle l'était auparavant (encore que cela prenait souvent des mois voire plus) : le cas d'un étranger marié à un ressortissant français ou ayant des enfants de nationalité française ; celui des jeunes atteignant leur majorité en France après y être entrés avant l'âge de dix ans ; ou encore celui des étudiants ayant résidé en France pendant dix ans au moins.

d'Expulsion, constituée de magistrats, chargée du contrôle de la légalité de ces mesures, n'aura plus qu'un rôle consultatif, et encore l'administration ne sera-t-elle même pas tenue de la consulter en cas "d'urgence absolue", formule qui laisse le champ libre à bien des interprétations.

Si une mesure de reconduite à la frontière est prise pour toute autre raison, l'administration aura la possibilité d'enfermer l'intéressé dans un centre de détention en attendant l'exécution de la décision, sans que lui soit garanti formellement le droit de communiquer avec l'extérieur, même pour bénéficier de la possibilité de recours suspensif à laquelle il a théoriquement droit.

D'autres droits seront restreints. Comme celui au regroupement familial, qui deviendra subordonné à deux ans de résidence au lieu d'un. Non seulement il faudra pouvoir justifier, comme aujourd'hui, de ressources suffisantes, mais les allocations familiales auxquelles aura droit la famille du fait du regroupement ne seront pas prises en compte dans ce calcul. Cette restriction touchera bien sûr les familles ouvrières. Comme si beaucoup de familles françaises modestes pouvaient s'en tirer sans les allocations familiales !

De toute façon, dans le cas du regroupement familial, c'est du maire du lieu de résidence que dépendra la décision finale. Tout comme ce sera le cas pour les mariages entre ressortissants français et étrangers, puisque le maire aura le droit de suspendre le mariage pour huit jours et même pour trois mois avec l'accord du procureur de la République. De quoi donner assez de temps aux pandores pour trouver un prétexte pour expulser le prétendant étranger et remplir d'aise tous les Dupont Lajoie arborant des écharpes tricolores. Et comme l'ont montré des incidents récents à propos de tels mariages, il n'en manque pas.

Autre mesure, qui vise particulièrement les travailleurs immigrés : celle qui exige de la Sécurité sociale, et plus généralement des prestataires de couverture sociale, qu'ils vérifient la régularité de la situation de leurs allocataires. Une façon de transformer les services sociaux en auxiliaires de la police !

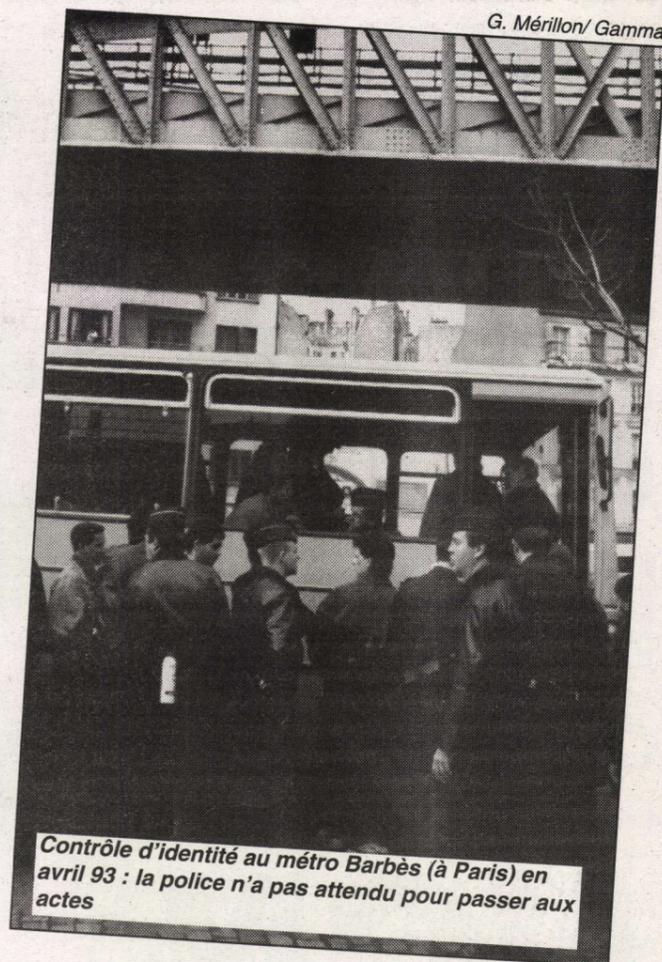
Enfin, pour ce qui est du droit d'asile, c'est la peau de chagrin. Les préfets, ou le ministère de l'Intérieur lui-même dans le

cas d'une demande effectuée à la frontière, seront habilités à faire un premier filtrage des demandes d'asile, sans aucun recours possible, avant même qu'elles arrivent entre les mains des instances chargées de les accorder ou de les refuser.

Et même si le gouvernement Balladur a décidé de surseoir indéfiniment à l'application des accords de Schengen, la loi

Pasqua s'en sert à ses propres fins en donnant le droit à l'administration de renvoyer sans autre forme de procès tout demandeur d'asile qui aurait transité par un pays signataire de l'accord avant d'arriver en France. A la libre circulation des personnes, Pasqua substitue la libre expulsion des réfugiés...

F.R.



Contrôle d'identité au métro Barbès (à Paris) en avril 93 : la police n'a pas attendu pour passer aux actes



AFP

Dans tous ces cas, l'administration sera seule juge de la décision, sans possibilité pour l'intéressé de faire appel. Cette mesure ne pourra que dissuader bien des étrangers qui pourraient avoir droit à un statut plus stable d'en faire la demande, de peur d'essuyer un refus et d'attirer du même coup l'attention des autorités sur eux avec à la clé le risque d'une expulsion. En particulier, bien des jeunes immigrés ayant grandi en France y regarderont sans doute à deux fois avant de déposer une demande, surtout s'ils habitent un quartier "à problème" ou s'ils ont eu maille à partir avec la police à un moment où un autre.

Car, en même temps, les expulsions seront plus faciles. Toutes les protections existantes contre les expulsions pour raison pénale ou de "sécurité publique" seront supprimées. La Commission

LA LOI PASQUA APPLIQUÉE AVANT L'HEURE

La presse de ces derniers jours a livré quelques exemples d'application un peu "rapide" de la loi Pasqua sur l'immigration, ou au moins de son esprit, avant même son adoption formelle.

Le 9 juin, rapporte le journal *Le Monde*, Djemaa Boussekine, une Algérienne de 41 ans, a été expulsée sans autre forme de procès après 35 ans de résidence en France.

Aux termes de la législation en vigueur, étant mère d'une fille de 13 ans de nationalité française, elle avait droit automatiquement à une carte de résident de 10 ans. Cela n'a pas empêché des fonctionnaires zélés de la police de l'expulser sous prétexte que sa carte de séjour était périmée depuis 1991 et qu'elle avait pris du retard dans ses démarches pour la renouveler.

Interrogé à ce sujet par *Le Monde*, un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur a eu le sinistre culot de dire que Mme Boussekine n'était pas interdite de séjour en France et que donc "rien ne lui

interdit de déposer maintenant une demande de visa". La seule chose qu'il n'a pas dite, c'est quelles chances elle avait de l'obtenir.

Un autre exemple cité par le journal *L'Humanité*, est celui de Malamin Singateh, un travailleur gambien de 39 ans résidant en France depuis dix ans. Celui-ci avait traîné son patron devant le Conseil des Prud'hommes pour licenciement abusif. Le patron, un restaurateur de Lille, invoqua "la situation administrative de son salarié" comme prétexte à son licenciement. Les Prud'hommes firent alors appel à un représentant de l'administration pour donner son avis sur le titre de séjour du salarié. Au lieu de donner son avis, ce témoin refusa de rendre ce document aux magistrats et appela des policiers qui arrêtaient sur le champ le travailleur licencié. N'était un recours contre le préfet du Nord devant le tribunal des référés le 15 juin, Singateh aurait été expulsé sans autre forme de procès.

GATT

IL Y A CE QU'ON DIT ET IL Y A CE QU'ON FAIT

Pour essayer d'effacer, au moins en paroles, la fâcheuse impression laissée par le ralliement des représentants de l'Etat français à l'accord commercial international sur les oléagineux, Balladur a repris son bâton de pèlerin et multiplie les déclarations pour dire qu'il n'est pas question d'entériner l'accord commercial agricole du GATT. Et c'est, paraît-il, pour aller défendre cette position qu'il a traversé l'Atlantique pour rencontrer le président des Etats-Unis et lui exposer son point de vue.

Balladur prétend qu'il ne signera pas l'accord global, avec une crédibilité toute relative, puisque ses ministres viennent d'accepter un accord partiel. Histoire de montrer quel cas il faisait de ces déclarations, un représentant des Etats-Unis expliquait de son côté que l'accord global "existe, il a été bien négocié, il a été approuvé, le processus est terminé", ne laissant pour toute solution à la France que de se plier. D'ailleurs, à propos des négociateurs français, il ajoutait : "Nous espérons qu'ils continueront à évoluer et qu'ils finiront par accepter l'ensemble de l'accord".

Du coup, certains à gauche, le PS ou le PC, ainsi qu'à droite, des organisations professionnelles paysannes, n'ont pas fini de dénoncer la trahison et la capitulation devant les Etats-Unis soupçonnant, avec quelques raisons, le gouvernement de s'approprier d'une façon ou d'une autre à réintégrer les accords du GATT.

Mais une des raisons de la faiblesse supposée des représentants du gouvernement français au fil des négociations du GATT découle moins de la pression américaine que de la nécessité de trouver un compromis commercial nécessaire entre les pays industrialisés.

En effet, faire partie de ceux qui négocient les accords commerciaux du GATT c'est appartenir au club des grands pays industrialisés qui, de négociations en négociations, ont aménagé des conditions permettant en quelque sorte une réciprocité d'accès aux différents marchés. Les Etats-Unis se font ouvrir en partie le marché européen pour leurs grandes entreprises. En contrepartie, le marché américain est ouvert aux produits européens.

Certes l'ouverture est plus ou moins large en fonction des rapports de forces opposant les uns aux autres. Mais depuis la Seconde Guerre mondiale, le développement de cette liberté (surveillée) d'échange, dans le cadre du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs), avec notamment un certain désarmement douanier, a largement contribué à l'explosion et au développement du commerce international. Les grandes entreprises, américaines mais également françaises pour autant qu'elles soient de taille, en ont largement profité et elles entendent bien continuer à le faire.

Un refus cassant des négociateurs français de participer à ces accords entraînerait des sanctions contraires aux intérêts des grandes entreprises fran-

çaises pour qui l'accès au marché mondial constitue une nécessité vitale.

Si demain Balladur, Juppé ou d'autres "capitulent" devant le GATT, ce ne sera pas parce qu'ils trahissent la France face aux intérêts américains, comme se plaisent à le claironner les rédacteurs chauvins de *L'Humanité*, mais parce qu'en bons défenseurs des intérêts des grands patrons et des grandes entreprises capitalistes du pays, ils défendent en dernier ressort le droit des capitalistes français d'aller braconner sur le marché américain. Et il leur importe peu si, en acceptant en contrepartie que les entreprises américaines en fassent de même sur le marché hexagonal, elles contribuent à écarter des petites exploitations ou de petites entreprises

qui ne sont pas de taille.

Entre des intérêts aussi puissants et ceux des paysans qui pourraient être demain les victimes d'un accord agricole défavorable, les Balladur et compagnie, comme leurs prédécesseurs, n'auront aucun mal à choisir leur camp. Les intérêts capitalistes commandent.

Il reste évidemment un problème annexe, qui explique en partie les paroles fanfaronnes de ces derniers jours. Balladur et ses amis aimeraient bien disposer du beurre et de l'argent du beurre : servir les grandes puissances d'argent et continuer à duper leurs électeurs dans les milieux agricoles. Pas facile...

Jacques FONTENOY



Alain Juppé, ministre des Affaires Etrangères, une cote qui se GATT

Grogne paysanne

Les réactions paysannes à l'accord sur les oléagineux ne se sont pas fait attendre. Il faut dire qu'à peine quelques semaines après de jolies promesses faites au monde agricole, le gouvernement les piétinait allègrement. Pour faire monter la température dans les campagnes, il n'y avait rien de mieux.

Aux cris de "GATT, députés, trahison", les plus en colère ont donc manifesté à l'appel de la Coordination paysanne, du MODEF mais aussi du Centre National des Jeunes Agriculteurs, et même de la FNSEA pourtant très modérée.

A Paris, la permanence électorale d'Alain Juppé, un des négociateurs du gouvernement, a été saccagée. Dans l'Eure-et-Loir, dans le Tarn-et-Garonne, en Seine-Maritime, et dans quinze autres départements, des permanences de députés de droite ont été également attaquées. Une a été repeinte en jaune vif, aux couleurs du... tournesol, un oléagineux. Ailleurs, on a écrit "vendus" sur la porte.

Le député RPR Auberger s'est plaint

à la Chambre des députés que sa permanence dans l'Yonne avait été saccagée. La préfecture d'Eure-et-Loir a été entourée de pneus enflammés. On a pu voir à la télévision un député de la nouvelle majorité pris à partie essayer de faire bonne figure au moins le temps que la caméra était fixée sur lui.

Quant à Juppé, il s'est fendu d'une belle déclaration : "Quand on parle entre quatre yeux à de vrais responsables agricoles, ils reconnaissent qu'intrinsèquement, grâce aux modifications obtenues, cet accord n'est pas mauvais." Traduction : Juppé ne parle qu'aux bonzes des organisations professionnelles, quant aux autres ce sont des irresponsables. Ils apprécieront. Quant au ministre de l'Agriculture, il a hasardé : "Quand les agriculteurs se rendront vraiment compte, ils seront fiers du gouvernement."

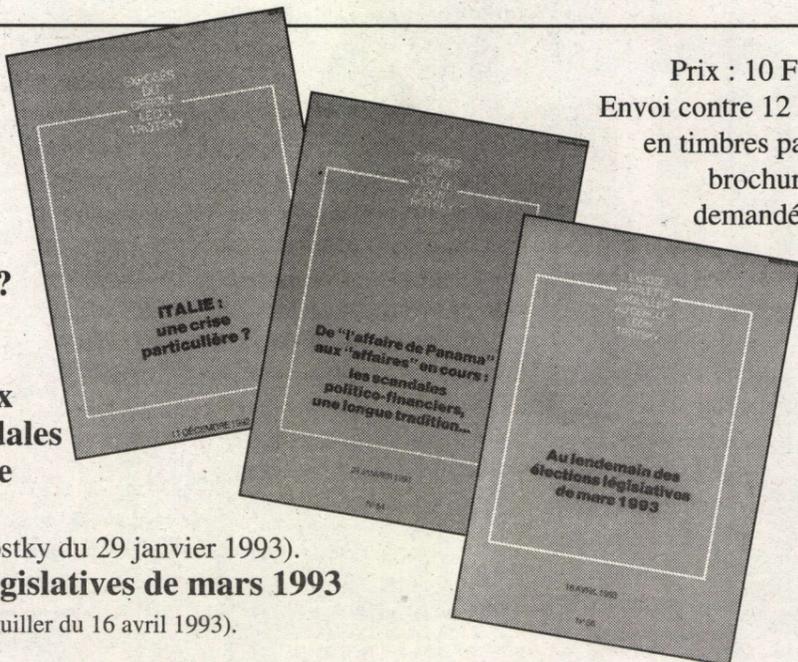
Il paraît cependant que les députés des départements les plus agricoles faisaient grise mine à la Chambre des députés. Ils devaient rêver au temps où ils étaient dans l'opposition...



En mai 1992, dans le Nord des paysans ont allumé des feux de paille sur la voie ferrée

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

- **Italie : une crise particulière ?**
(N° 54 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 11 décembre 1993).
- **De "l'Affaire de Panama" aux "affaires" en cours : les scandales politico-financiers, une longue tradition...**
(N° 55 - Exposé du Cercle Léon Trotsky du 29 janvier 1993).
- **Au lendemain des élections législatives de mars 1993**
(N° 56 - Réunion publique avec Arlette Laguiller du 16 avril 1993).



Prix : 10 F -
Envoi contre 12 F
en timbres par
brochure
demandée

Prévisions économiques

LE GOUVERNEMENT S'INSTALLE DANS LA RÉCESSION

Le gouvernement vient de revoir une nouvelle fois ses prévisions économiques à la baisse. Alors qu'à l'automne dernier, Bérégovoy tablait sur une croissance de 2,6%, Balladur, en présentant son "tableau de l'économie française" et son plan d'austérité il y a quelques semaines, annonçait déjà une croissance négative et un recul de 0,4%. Il doit admettre aujourd'hui par la bouche de son ministre de l'Économie, Alphanéry, une baisse probable de 0,8% !

En fait, au-delà des propos qui se veulent rassurants, ni les experts, ni le gouvernement ne sont capables de prédire dans quel sens évoluera la conjoncture économique. Comme ils ne maîtrisent pas grand-chose, il ne leur reste qu'à constater une dégradation continue et à réviser continuellement leurs prévisions à la baisse.

Car c'est toute l'économie mondiale, et pas seulement l'économie française, qui s'enlise dans la récession, la plus grave depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, l'investissement des entreprises poursuit un repli engagé depuis plus de deux ans ; après - 5,6% en 1992, les économistes estiment qu'il devrait battre un nouveau record en chutant cette année de 6,4% et de 11% pour le secteur privé.

De même, les exportations qui affichaient encore + 7% l'an dernier seraient entrées dans une phase de stagnation et ne progresseraient que de 0,7%. Autre signe - plus inquiétant pour les spécialistes -, la consommation des ménages, qui était au ralenti depuis 1991, serait en train de s'effondrer. Le coup de frein serait particulièrement sensible dans l'alimentation. Reflet de la crise, selon une récente étude de l'INSEE, les achats de viande enregistreraient une baisse de 0,8% sur les quinze dernières années. Mais au-delà, ce sont tous

les domaines qui se trouvent affectés : l'habillement, le matériel audiovisuel, l'automobile...

Du coup, certains représentants du patronat français, à défaut d'avoir trouvé la solution pour sortir le pays du marasme, ont trouvé un nouveau cheval de bataille : pour relancer l'économie, il faudrait que la consommation - des produits français, bien entendu - reprenne ! A croire qu'ils sont totalement étrangers à cette situation et que chacun d'entre eux ne contribue pas lui-même à détruire le pouvoir d'achat des salariés, et donc la consommation, en bloquant les salaires, en réduisant de plus en plus de travailleurs au chômage, et en leur faisant supporter toujours plus de charges.

En réalité, en appelant à la relance de la consommation, ce n'est pas à la classe ouvrière que les capitalistes s'adressent, car ils savent bien qu'il y a longtemps qu'elle se serre la ceinture, rognant sur toutes ses dépenses y compris alimentaires. Et ce ne sont ni l'augmentation de 1,3% de la CSG en juillet prochain, ni la hausse attendue des cotisations chômage qui contribueront à renforcer son pouvoir d'achat.

Leur problème est que ce phénomène commence à toucher également les cadres et la petite bourgeoisie dont les achats

maintenaient un peu la consommation jusque-là. Or, ces catégories ne sont plus épargnées par le chômage (le nombre des cadres sans emploi aurait ainsi triplé en quatre ans) et la baisse du pouvoir d'achat. Et comme elles ont été incitées au cours des dernières années à investir dans des formules lucratives comme les SICAV et autres produits d'épargne, elles préfèrent aujourd'hui restreindre leurs achats de biens de consommation, plutôt que de renoncer à ces placements et au complément de revenus qu'ils leur procurent.

Les porte-parole du patronat et du gouvernement voudraient donc appeler au moins ceux-là à se défaire de leurs économies pour assurer une reprise de la consommation. Mais ils ont évidemment peu de chances d'être suivis ; et comme ils n'entendent pas rogner de leur plein gré sur leurs propres richesses et profits pour relancer l'emploi et le pouvoir d'achat des salariés, ils en sont réduits à gérer au jour le jour un système économique qui s'enfoncé dans un marasme grandissant ; sans que personne ne puisse dire ni où, ni comment cela finira. Et surtout pas eux qui en sont pourtant les principaux responsables.

R. M.

Le CNPF et

QUAND PERIGOT DÉMAGO

Balladur avait prié le président du syndicat des patrons, Périgot du CNPF, de faire un petit quelque chose pour l'emploi. L'Etat n'allait-il pas allonger 50 milliards au patronat, celui-ci lui devait bien un petit geste. Le patronat s'était laissé tirer l'oreille : 50 milliards de cadeaux c'était trop peu, et pas assez rapidement versé dans son escarcelle. Il vient de se décider, en quelque sorte, à verser un pourboire au personnel. Le CNPF se lance dans une campagne "Cap sur l'avenir" pour l'emploi des jeunes. Il prétend convaincre une partie des patrons de prendre quelques stagiaires.

Pour placer à la tête de cette "Mob'Jeunes" (comprendre : mobilisation pour les jeunes !), le CNPF a choisi Victor Scherrer, PDG des biscuits Brossard, un de ces vice-présidents jadis auteur d'un livre sur... "la France paresseuse", où il dénonçait non pas les patrons licenciés, on s'en doute, mais... les chômeurs accusés de se la couler douce. Voilà qui promet.

Le CNPF s'est fendu pour l'occasion d'une belle déclaration : "Le chômage des jeunes constitue l'un des aspects les plus graves du drame qui frappe le pays." Et pourquoi donc ? Parce que des hommes et des femmes, sans emploi, sans ressources, perdent tout espoir dans l'avenir ? Pas du tout, parce que "les entreprises manqueront demain des compétences et de la créativité nécessaires à leur développement". Voilà qui fera chaud au coeur de ceux, jeunes ou moins jeunes, que le patronat a privés

d'emploi.

Cette campagne n'est que de la poudre aux yeux. A la rentrée prochaine, il va se présenter sur le marché du travail 650 000 jeunes de moins de 25 ans. Or le plan pour l'emploi de Balladur, même relayé par cette campagne démagogique du CNPF ne pourra même pas, comme il le prévoyait, intégrer dans les entreprises 200 000 jeunes, puisqu'il faudra un an au moins pour que cette promesse soit effective, si elle est tenue.

De plus, Périgot n'a pas voulu dire combien il comptait décrocher de places de formation de cette manière, ni combien d'entre elles se transformeront en emplois réels (voir encadré). Enfin, histoire de ne laisser aucune ambiguïté sur l'attitude du patronat, il a précisé qu'il n'était absolument pas question de décréter une situation de "non-licenciement".

En clair, pendant qu'on



Après la pluie, le beau temps n'est pas à l'horizon.

L'IMAGINATION AU POUVOIR... DU CAPITAL

Après les licenciements-taxis, voici les licenciements par haut-parleur. Ainsi 34 ouvrières d'une entreprise vendéenne de textile, "Tandem", ont été prévenues qu'elles avaient un quart d'heure pour ramasser leurs affaires et quitter l'usine.

Le patronat qui empêche les cadeaux par milliards, faits par les gouvernements successifs, n'a pas assez d'imagination pour créer des emplois pour autant. Dans l'art et la manière de licencier, les amateurs ne manquent pas pour s'arracher la palme du plus cynique.

L'emploi des jeunes

RIME AVEC



... et pour l'emploi, ce sera zéro

proposera à une poignée de jeunes de rêver sur un emploi qu'on ne leur donnera pas au bout du compte, on continuera à supprimer l'emploi de leurs parents. Merci patrons !

J. F.

Contrats de qualification ou exo-jeunes ne débouchent qu'une fois sur cinq sur un emploi !

En marge de la campagne du CNPF, de savants calculs nous apprennent que d'un côté les 145 000 emplois dits "exo-jeunes" n'ont conduit qu'à 15% de créations d'emplois fermes, tandis que 29% de plus de 100 000 contrats de qualification ont débouché sur des emplois. Soit un total de 50 000 emplois pour près de 250 000 stages.

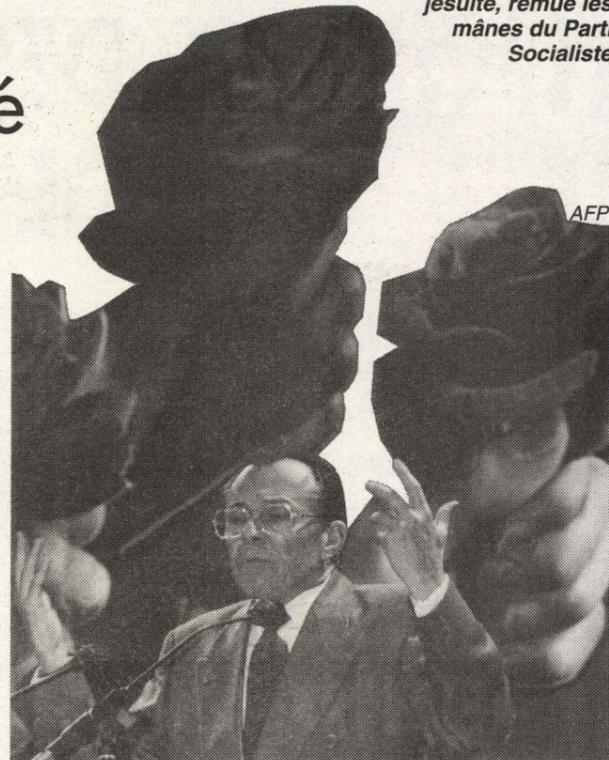
La faible rémunération des contrats de qualification (de 30 à 75% du SMIC) a joué en faveur de ces contrats, tandis que l'"effet d'aubaine", selon le jargon des experts, jouerait pour l'"exo-jeune" : 55% des patrons ayant embauché un exo-jeune comptaient de toute façon

embaucher et ont donc bénéficié en prime de... l'aubaine de l'exonération de charges sociales que comporte ce type de contrat - d'où son nom.

Mais une des raisons qui conduisent le ministre du Travail à laisser choir les exo-jeunes au profit des contrats de qualification, c'est que leur existence a complètement modifié la conception de l'embauche d'une partie du patronat. Alors que les patrons étaient 60% à envisager auparavant d'embaucher un travailleur qualifié si ces contrats n'avaient pas existé, ils ne sont plus désormais que 46% à poser le problème dans ces termes.

Rocard juge son passé de Premier ministre

PEUT FAIRE PIRE



Rocard, en bon jésuite, remue les mânes du Parti Socialiste

Dans une interview donnée le mardi 15 juin au journal *Libération*, Michel Rocard entreprend une autocritique de ses années passées à Matignon, de 1988 à 1991. Lui, qui aspire aux destinées présidentielles et qui s'est emparé de l'appareil du Parti Socialiste pour tenter de s'asseoir dans le fauteuil qu'occupe encore Mitterrand, rêve paraît-il aujourd'hui à "un véritable changement de société". Mieux vaut tard que jamais ! Mais à y regarder de plus près, sa nouvelle société ressemble fort à celle que nous vante un Balladur.

Formulée dans les termes peu limpides dont il a le secret, Rocard estime maintenant que sa principale erreur a été de trop bien réussir dans sa politique de lutte contre le chômage ! "Mon erreur c'est que j'étais fier tous les mois quand je voyais baisser les statistiques du chômage. A chaque rentrée on faisait des plans de lutte pour l'emploi qui étaient de nouvelles batteries de mesures d'incitation diverses sur tous les fronts (...) et j'ai eu tort, parce qu'elles donnaient des résultats, de ne pas comprendre tout de suite qu'elles n'étaient pas à la hauteur d'un problème qu'il faut désormais aborder tout autrement".

Lorsque l'on se souvient "des plans de lutte pour l'emploi" mis en œuvre par Rocard, les propos qu'il tient aujourd'hui révèlent un sacré culot. Après la seconde victoire de Mitterrand en 1988 Rocard, tout nouveau Premier ministre, se garda bien par exemple de rétablir l'autorisation administrative de licenciement que venait de supprimer la droite. Par contre, il lança un "plan emploi-formation" qui s'avéra être une aide ouverte au patronat. Les cotisations patronales aux Caisses d'allocation familiales furent baissées de deux points. Les entreprises nouvelles furent, elles, exonérées d'impôt pendant cinq années et partiellement les suivantes. Des prêts avantageux furent consentis aux PME. Dans le droit fil de toutes les politiques précédentes, celles des stages fournisseurs de main-d'œuvre bon marché furent prolongées.

En 1989, pour réduire le coût du travail, l'impôt sur les

sociétés fut réduit de deux points encore, soit un cadeau de 3,2 milliards de francs au patronat. En supplément fut proposé un cadeau fiscal sous forme de crédit d'impôt pour toute heure de travail réduite, soit une diminution de 1000 francs pendant trois ans pour un salarié passant de 39 à 38 heures. Enfin, pour un chômeur "inséré" dans une entreprise, celle-ci touchait 10 000 F et une exonération de charges sociales pendant neuf mois. Si bien qu'en 1990 on calcula que ces aides publiques à l'emploi représentaient chaque année une somme de 200 milliards de francs, dont 40 % étaient directement perçus par les entreprises.

Et puis, n'est-ce pas aussi Rocard qui créa la CSG ? N'est-ce pas lui aussi qui fut l'inventeur du RMI, un moyen de pallier quelque peu les excès d'une politique dont il était pourtant si fier ? Bref, la politique de Rocard pouvait se résumer en ceci : des aides aux patrons sous prétexte d'aider l'emploi.

Eh bien, cette politique apparaît aujourd'hui encore trop timorée aux yeux du Rocard new-look qui aspire à "une nouvelle conception du travail et du temps". Comprenne qui pourra, mais en clair cette petite phrase sibylline rejoint les préoccupations des patrons qui, à leur façon et à leur profit, mettent en œuvre une nouvelle conception du travail en licenciant à tour de bras, et une nouvelle conception du temps de travail en exigeant un prétendu partage du travail avec baisse de salaires à la clé.

Mais que manquait-il au Rocard Premier ministre pour

être encore plus radical dans la défense des intérêts patronaux ? D'avoir les coudées plus franches : "Je ne disposais de la part du groupe parlementaire de mon parti que d'une confiance parfois discutée", confie-t-il dans son interview à *Libération*. Ah, si un jour je deviens président de la République, que ne pourrais-je réaliser, doit-il penser. On en frémit d'avance.

Georges LATTIER

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• à Montpellier

Samedi 26 juin à partir de 15 heures, route de Palavas, camping "l'Oasis palavasiennne" Bus n° 17, départ gare routière, arrêt "l'Oasis".

• à Bourges

Dimanche 27 juin de 10 h à 21 h Jardin des Près-Fichaux.

Réunion du Cercle Léon Trotsky

LES ÉTATS-UNIS DANS LES ANNÉES TRENTE : CRISE, "NEW DEAL" ET LUTTES OUVRIÈRES

Vendredi 25 juin 1993

à 20 h 30

Salle de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor 75005 Paris

Métro : Maubert-Mutualité Participation aux frais : 20 F

Ukraine

DES CENTAINES DE MILLIERS DE MINEURS EN GRÈVE

Depuis le 7 juin, les mineurs du Donetsk sont en grève. Les informations publiées dans la presse laissent penser qu'il s'agit là de la grève la plus étendue (environ 200 puits paralysés sur 250) qu'ait connue le bassin du Don, même en comparaison des grandes grèves de 1989-90.

Pour autant que l'on sache, des revendications salariales se trouvent à l'origine de l'actuel mouvement gréviste. Cela n'a rien de surprenant : les salaires des travailleurs ukrainiens ont beau être revalorisés, en moyenne une fois par mois, ils s'essouffent à suivre la hausse des prix. Et cela, même dans un secteur tenu pour stratégique par les autorités, les mines de charbon.

Mais il n'est pas non plus étonnant que cette grève prenne un tour ouvertement politique. Ou plus précisément que, dans une Ukraine où président, gouvernement et Parlement se neutralisent mutuellement et où les pouvoirs régionaux gouvernent sans se préoccuper de ce que dit ou veut Kiev, certaines cliques de la bureaucratie tentent d'utiliser cette grève pour leur compte. Ainsi, le Parlement a repris les accusations des mineurs contre la politique de la direction ukrainienne pour mettre à son ordre du jour un référendum... contre le président Kravtchouk.

Il semble aussi que des revendications, liées à l'existence d'une Ukraine indépendante, occupent une certaine place. Une partie des travailleurs, dans cette région à majorité

russophone, considèrent l'éclatement de l'URSS comme une catastrophe, le cours des événements récents est venu en effet confirmer les craintes qu'ils pouvaient avoir à ce sujet. Du coup, des revendications d'"autonomie" du bassin du Don se font jour, reflétant le sentiment diffus que peuvent avoir certains travailleurs d'avoir intérêt à lâcher une Ukraine où tout va de mal en pis, mais aussi sans doute les tentatives de la bureaucratie locale de s'en faire un tremplin pour ses propres objectifs.

L'EFFONDREMENT DU ROUBLE UKRAINIEN ET SES CONSÉQUENCES

En Ukraine, la situation est encore pire que celle, plus souvent décrite par la presse occidentale, de la Russie. Les prix y flambent et la monnaie s'y effondre encore plus vite : ainsi, si un "tchervonets" (rouble ukrainien) s'échangeait contre un rouble russe, il y a un an lorsque Kiev décida de créer sa monnaie, il en faut désormais quatre à cinq fois plus. Les roubles russes, considérés

comme une monnaie forte, y sont même recherchés ! Et dans le conflit ravivé entre Moscou et Kiev pour le contrôle de la flotte de guerre ex-soviétique de la mer Noire, le fait de percevoir une solde en roubles russes plutôt qu'en "coupons-tchervontsi" ukrainiens reste un argument de poids pour inciter des équipages, même composés en majorité d'Ukrainiens, à prêter serment de fidélité à la Russie plutôt qu'à l'Ukraine.

Gouvernement et nationalistes ukrainiens auraient bien du mal à masquer ce que chacun peut constater : la dépréciation galopante de la monnaie reflète à sa façon l'asphyxie croissante de l'économie provoquée par une "indépendance", dont même le Premier ministre ukrainien, Koutchma, a récemment reconnu en public le caractère économiquement et socialement désastreux.

Désormais privées du marché soviétique à l'échelle duquel elles fonctionnaient et avaient été conçues, et ayant vu se dresser des barrières étatiques (et la rapacité des cliques bureaucratiques, de part et d'autre des "frontières")

caux pillent à qui mieux mieux ce qui fut parmi les plus grandes entreprises soviétiques : chantiers navals d'Odessa, usine géante — 35 000 travailleurs — de tracteurs de Kharkov, etc.

LA CRAINTE DES BUREAUCRATES

En Ukraine, les autorités, de façon peut-être encore plus visible qu'en Russie, se déchirent et se neutralisent en bras de fer continuels entre la présidence, le gouvernement, le Parlement, les nationalistes à l'Ouest, les Russes majoritaires à l'Est, une armée ex-soviétique plus nombreuse, plus puissante que l'embryonnaire armée ukrainienne, un "complexe militaro-industriel" qui tente de maintenir ce qui subsiste de fonctionnement des grandes entreprises et de liens avec le reste de l'ex-URSS. Cependant, s'il est un point sur lequel ces rivaux pour le pouvoir semblent d'accord, c'est dans le domaine social pour, autant que faire se peut, ne pas jeter de l'huile sur le feu.

Cela explique notamment que, plus encore qu'en Russie, l'Etat maintienne — malgré les avis des conseillers du Fonds Monétaire International — à un haut niveau les dotations aux entreprises d'Etat, les subventions aux salaires et à certains produits de base (la privatisation, même du commerce de détail, est bien moins avancée en Ukraine qu'en Russie, où elle ne l'est déjà guère). En effet, ces bureaucrates ukrainiens qui, il y a deux ou trois ans, n'en finissaient pas de se plaindre du fait que Moscou les brimait dans leurs désirs de "réforme" économique et d'instauration du marché, expliquent désormais qu'il ne faut pas précipiter les dites "réformes" sous peine de risquer une explosion sociale.

Il y a deux ou trois ans, notamment lors des grandes grèves des mineurs, des "réformateurs" soviétiques et ukrainiens en particulier expliquaient que les mines du Donetsk n'étant pas rentables, le salut économique de l'Ukraine passait par des solutions à l'occidentale : il se serait agi de laisser le "marché" décider de la fermeture des puits...

Aujourd'hui, les mêmes — ou leurs homologues — ont changé de ton. D'abord, parce

que le pétrole soviétique en devenant russe a vu son prix s'accroître fortement et que ceux qui rêvaient de fermer les mines ne voient plus comment se passer du charbon promu "énergie nationale". Ensuite, parce que les fermetures de mines ou d'usines peuvent bien être décidées dans les bureaux des experts du FMI ou de la BERD, les divers responsables locaux n'ont aucune envie de découvrir ce que pourraient être les réactions de millions de prolétaires jetés à la rue.

En Ukraine comme en Russie, depuis deux ans au moins, les autorités — et les experts du FMI le leur reprochent assez — "gèrent" les grèves à la petite semaine, trouvant leur salut dans la fuite en avant, donnant d'une main ce qu'elles reprennent aussitôt par l'inflation. "Aujourd'hui ils augmentent les salaires, demain les prix vont augmenter, ce pays a besoin d'ordre", a déclaré un membre du Comité de grève des mineurs, cité par la presse occidentale.

Parmi les cercles dirigeants de la bureaucratie — comme d'ailleurs à la tête de certains syndicats "indépendants" ou "comités de grève" qui s'en font politiquement les relais — certains, dénonçant une politique qui ne fait que repousser les problèmes, appellent en effet à une "remise en ordre", à un pouvoir qui sache se faire respecter. Mais, dans la situation présente, on imagine aisément contre qui ces gens verraient s'exercer un tel pouvoir : contre les travailleurs.

En Ukraine, on voit la classe ouvrière réagir et s'opposer à bien des attaques. Mais la question décisive serait qu'elle ne se batte pas derrière d'autres drapeaux que le sien propre, qu'elle n'accepte pas de servir de masse de manœuvre à des candidats à un "pouvoir fort", mais qu'au contraire elle pose sa candidature, celle de toute la classe ouvrière, à une remise en marche de l'économie et en ordre de la société.

En Ukraine, comme dans toute l'ex-URSS, c'est elle et elle seule qui peut mettre à la redresse tous ces bureaucrates-apprentis-bourgeois qui mettent le pays à l'encaissement et la vie des travailleurs avec.

Pierre LAFFITTE



En juillet 1989...



et en avril 1991 : les mineurs d'Ukraine lors de grèves précédentes

AFP

Turquie

La première Premier ministre :

TANSU ÇILLER, UNE QUI A FAIT SES PREUVES

Pour la première fois en Turquie, c'est une femme qui vient d'accéder, le 14 juin, au poste de Premier ministre. Tansu Çiller, jusqu'alors ministre de l'Économie, a en effet été élue à la tête de son parti le DYP (Dogru Yol Partisi - Parti de la Juste Voie) après plusieurs semaines de bataille, en remplacement de Suleyman Demirel qui, lui, est devenu président de la République. Le DYP étant le principal parti de la coalition gouvernementale, elle est devenue du même coup Premier ministre.

Pourtant, la presse s'attendait plutôt à voir accéder à ce poste le Pasqua local et actuel ministre de l'Intérieur Sezgin, qui aurait eu l'appui des barons du parti et celui de Demirel. Mais Tansu Çiller a obtenu 574 voix contre 320 à Izmet Sezgin et 212 au ministre de l'Éducation nationale Koksal Toptan. Au second tour, ses deux concurrents malheureux s'étant retirés, elle en a obtenu 993.

Une certaine campagne de presse avait été menée, montrant notamment la ministre en maillot de bain et flattant les milieux misogynes (y compris dans son propre parti) où l'on expliquait que dans un pays musulman à 98% il n'était pas possible d'avoir une femme Premier

ministre. Mais si c'est donc sans doute une gifle pour les milieux les plus réactionnaires, c'est uniquement sous cet aspect.

Car à part le fait d'être une femme, Tansu Çiller, ancienne professeur d'économie formée dans les universités américaines, ne se distingue guère de bien d'autres politiciens turcs. Elle est issue d'une famille bourgeoise, et les journaux ont montré la somptueuse villa des bords du Bosphore dans laquelle elle réside et d'où elle prêche sans complexe la modération salariale à des travailleurs qui gagnent à peine de quoi survivre... Portée à la tête du parti traditionnel de la droite libérale et du gouvernement turc, elle ne va certes pas mener une politique différente de celle de ses prédécesseurs.

Tansu Çiller a d'ailleurs déjà fait ses preuves puisqu'elle est à la tête des finances du pays depuis les élections anticipées de la fin 1991 et l'installation du gouvernement Demirel. Malgré ses déclarations préélectorales prétendant ramener l'inflation de 70% à 30, voire 10%, l'inflation s'est maintenue au même rythme et pourrait même avoisiner 80% cette année.

C'est par le biais de cette politique, soutenue par ailleurs par le Parti Social-

Démocrate SHP d'Inönü et les syndicats, que le gouvernement et le patronat ont réussi à reprendre aux travailleurs une partie des augmentations de salaires imposées en 1989 contre le gouvernement Ozal.

Et contre le gouvernement Çiller com-

me contre celui de Demirel et avant lui d'Ozal, la classe ouvrière turque aura donc à se battre si elle ne veut pas être le dindon de la farce.

J.S.



Tansu Çiller entre ses deux concurrents malheureux Toptan et Sezgin, souriants, du moins pour la photo.

Des femmes, travailleuses du cuir, manifestent contre le non-paiement de leur salaire. "Pas d'argent, nos enfants ont faim".



VERS UNE GRÈVE DU SECTEUR PUBLIC

Une partie des 700 000 travailleurs du secteur public turc, notamment ceux des chantiers navals, pourraient passer à l'action comme au printemps 1989 pour leurs revendications salariales. La négociation des conventions collectives est pratiquement dans l'impasse, le gouvernement proposant des augmentations de salaire ridicules face à une inflation qui oscille entre 70 et 80%.

Déjà, plusieurs milliers de travailleurs des chantiers navals de la région d'Istanbul ont arrêté le travail en signe de protestation.

Par ailleurs, un mécontentement se fait de plus en plus jour face aux licenciements. D'après certains chiffres, plus d'un demi-million de travailleurs ont été licenciés depuis l'installation du gouvernement de coalition DYP-SHP à la fin de 1991. Souvent ce sont les travailleurs les plus combattifs qui sont licenciés, et en même temps ceux qui, étant depuis plus d'un an dans l'entreprise, disposent d'un salaire relativement élevé. Ils peuvent alors être remplacés par d'autres payés deux ou trois fois moins cher. D'autre part, pour ne pas avoir à payer les salaires imposés par les conventions collectives, le patronat turc applique à fond la méthode dite japonaise consistant à recourir à la sous-traitance de véritables "négriers".

Enfin, pour le gouvernement et les municipalités, une pratique consiste tout simplement à ne pas payer les salaires intégrale-

ment, ou à ne le faire qu'avec un grand retard. L'objectif de cette politique est de préparer le terrain aux privatisations et à la mise en sous-traitance de nombreux travaux, de la voirie au ramassage d'ordures, qui pourraient ainsi être payés eux aussi deux ou trois fois moins cher.

Ainsi, simplement pour pouvoir toucher leur salaire, plus de deux cent mille travailleurs de différentes municipalités ont dû organiser des actions au mois d'avril. Au mois de mai, pour pouvoir toucher les arriérés de leur salaire et aussi pour protester contre une campagne de presse qui les visait et les présentait comme des "privilegiés" (!), des mineurs de Zonguldak ont refusé pendant plusieurs heures de descendre dans les puits.

Les mineurs ayant menacé de renouveler la grève précédemment menée contre le gouvernement Ozal, ils ont été rapidement entendus et par les syndicalistes, et par le gouvernement. Mais face aux attaques généralisées du gouvernement et du patronat, le problème posé est celui d'une riposte générale pour imposer des revendications qui sont celles de l'ensemble de la classe ouvrière : notamment l'interdiction des licenciements et la protection des salaires contre l'inflation, ces procédés systématiques par lesquels le patronat turc reprend d'une main ce qu'il a dû céder de l'autre.

Répression au Kurdistan

Les généraux turcs, qui se sont illustrés par une répression sauvage — notamment au printemps 1992 — contre la population kurde et l'organisation de guérilla, le PKK, qui se solde déjà par plusieurs milliers de morts, des tortures, des villages rasés, viennent de recommencer leurs opérations.

Une certaine accalmie s'était produite depuis le 20 mars dernier, date à laquelle le PKK avait proclamé un "cessez-le-feu" unilatéral. Mais une nouvelle opération de grande envergure a été déclenchée par l'armée, prétextant l'exécution fin mai de 32 soldats par un groupe du PKK.

A nouveau l'armée est donc en train de raser des villages kurdes, et la presse annonce presque quotidiennement des dizaines de morts, sans parler des tortures et assassinats. Récemment le chef d'état-major, le général Güres, a déclaré à la presse que l'armée va "écraser les terroristes" et que "tous ceux dans les villes qui les aident et qui veulent les aider vont subir le même sort", ajoutant : "On les connaît tous. Qu'ils arrêtent avant qu'il ne soit trop tard".

Le gouvernement turc qui se dit "démocratique et respectueux des droits humains" n'a en fait qu'une réponse à la population kurde qui réclame sa dignité : le terrorisme d'Etat de ses généraux.

CRAMA Bordeaux - Gironde

Depuis cinq semaines, à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine, les employés et agents de maîtrise du service des Liquidations, et les contrôleurs ont entamé un mouvement pour des revendications salariales. Ils réclament une "prime de technicité" - 10% pour les liquidateurs, 12% pour les contrôleurs et agents de maîtrise -, et un meilleur reclassement. Ces revendications catégorielles représentent une augmentation de salaire de 800 à 1000 F par mois. La quasi-totalité des employés de ces services participe au mouvement, soit 150 environ, ce qui représente un cinquième des effectifs de la Caisse.

Au départ du mouvement, il y a le mécontentement dû à la mise en place de la nouvelle classification. Cela fait six ans que direction nationale (l'UCANNS) et syndicats négocient cette classification, qui était censée, aux dires des uns et des autres, compenser le quasi-blocage des salaires que nous subissons depuis des années. Mais le résultat - pas plus de 160 F par mois pour chacun -, après tout le baratin fait autour, ne faisait vraiment pas le compte. Qui plus est, aux Liquidations, la direction a profité de ces nouveaux reclassements pour supprimer une prime aux agents de maîtrise.

Les syndicats ont d'abord proposé de réclamer un meilleur reclassement en écrivant individuellement à la direction, mais, comme on pouvait s'y attendre, la direction a fait la sourde oreille.

Aussi, au début du mois de mai, l'idée de revendiquer une prime de technicité de 10% a commencé à s'exprimer, appuyée sur le fait que les liquidateurs, à Lyon et à Nantes, l'avaient arrachée à leur direction.

À la suite d'une journée de grève le 17 mai, puis d'une autre le 25 mai, la direction, qui jusque-là n'avait pas bronché, a déclaré aux syndicats venus la rencontrer, puis dans une longue lettre à tous les employés, qu'il n'était pas question pour elle d'accorder quoi que ce soit, qu'elle n'en avait ni les moyens financiers, ni d'ailleurs le pouvoir. La réaction unanime a été : "Ce n'est pas notre problème. Qu'ils se débrouillent, on continue." Et nous avons déci-

dé en assemblée générale deux demi-journées de grève pour la semaine suivante.

Du coup la direction, qui avait joué jusque-là l'indifférence, a pris un virage à 180°. Nous avons eu droit à une avalanche de littérature - dont une lettre... de 14 pages -, à la descente d'un des directeurs dans les services, puis la semaine suivante, à des speeches des cadres dans chaque section. Mais plus la direction cherche

à justifier son refus, plus ses explications se contredisent d'un jour à l'autre, plus elle révèle ses mensonges passés, plus elle se ridiculise.

Ainsi ce qui était impossible il y a quinze jours, le devient tout à coup : la direction s'est engagée à restituer aux agents de maîtrise la prime qu'elle leur avait supprimée, chose qu'elle avait juré ne pas pouvoir faire. Et il en fut de même pour 5 camarades liquidateurs, les plus récents, qui n'avaient pas eu droit aux

mêmes avantages que les autres : la direction a promis de les reclasser, avec effet rétroactif. Les pressions des cadres contre la grève sont inefficaces, et ceux qui font du zèle sont remis vertement en place.

En quelques jours, le climat a changé dans ces services : on se tient au courant des dernières nouvelles, on les commente, on se fait une opinion

commune. Tout le monde apprécie cette nouvelle solidarité et ressent de la fierté à ne pas démordre de ce qu'on juge légitime, à ne pas céder aux pressions de la direction.

On en est là pour l'instant, bien conscients que la direction ne cédera pas facilement, même si elle a lâché quelques miettes ; et qu'il faut donc continuer.

Correspondant LO

DES EMPLOYÉS EN LUTTE



POUR LEUR SALAIRE

ELM-LEBLANC Drancy - 93

RICHE À MILLIONS ET LICENCIÉ !

Le mercredi 9 juin, se tenait à l'usine ELM-Leblanc de Drancy le troisième Comité d'Entreprise consacré aux licenciements. La direction avait d'ailleurs décidé ce jour-là de convoquer l'après-midi même et le lendemain, les 130 travailleurs qu'elle entendait licencier.

Devant près de 150 travailleurs, ameutés et rassemblés par trois délégués, le patron dut intervenir. Depuis près de six mois de l'inquiétude régnait face aux menaces de licenciement, les travailleurs voulaient en avoir le cœur net. Mais du coup, lorsque la liste fut connue, l'ambiance se transforma ; certains étaient bien sûr soulagés tandis que les autres étaient en proie à la démoralisation et aux pleurs.

Bien sûr, rien n'est encore joué définitivement. Ce n'est pas parce que la direction a, derrière son bureau, dressé une liste de noms, que nous devons nous y résigner. Il est encore possible pour les travailleurs d'ELM, ceux menacés aujourd'hui et ceux qui le seront peut-être demain, de refuser le diktat de ce patron qui veut jeter à la rue plus d'une centaine d'entre nous alors qu'il annonce, en même temps, qu'il a fait 30 millions de bénéfice en 1992-1993 !

Correspondant LO

Dans notre courrier

Des méthodes inqualifiables

Chers Camarades,
Je voudrais informer vos lecteurs d'une affaire qui m'est arrivée et que je trouve particulièrement scandaleuse.

Début 1988, j'ai fait l'acquisition d'une collection complète d'une encyclopédie Tout l'Univers. L'achat s'est fait par l'intermédiaire d'un prospecteur de la maison d'éditions Le Livre de Paris. Je devais régler des mensualités de 157 F.

Suite à des problèmes financiers, je me suis trouvée dans l'impossibilité de payer. Après plusieurs lettres de relance des services contentieux et des huissiers, j'ai fini en avril dernier par régler la dernière somme qui m'était demandée, à savoir 600 F.

Quelle ne fut pas ma surprise le vendredi 4 juin dernier d'apprendre que mon compte courant était bloqué par Le Livre de Paris et ses huissiers pour une créance de... 66,71 F.

Immédiatement, j'ai pris

contact le lundi 7 avec le cabinet d'huissiers d'Argenteuil responsable de la saisie. Et là, stupeur !, j'ai dû verser 3 621,71 F au titre des frais de dossier, pour pouvoir débloquent mon compte.

Je trouve ces méthodes écoeuvrantes. Aucune lettre ne m'a signifié que j'étais encore débitrice d'une somme de 66,71 F. Pire, on me réclame 3 621,71 F de frais de dossier pour une créance de 66,71 F.

J'ai appris depuis que la loi donne la possibilité à un débiteur de réagir face à un créancier qui bloquerait son compte par une saisie-attribution car dans ce cas, les salaires, prestations, pensions sont insaisissables. Mais d'après mon avocat, il est juridiquement trop tard pour obtenir gain de cause. Cela dit, j'ai bien l'intention de faire à cette affaire toute la publicité qu'elle mérite. Ces méthodes doivent être connues et dénoncées.

Fraternelles salutations.
Une lectrice

Chausson

L'ARNAQUE PEUGEOT - RENAULT CONTRE LES TRAVAILLEURS

Alors que le plan de licenciement de 1285 salariés du groupe Chausson, dont 1104 à l'usine de Creil, n'est pas encore achevé, Renault et Peugeot ont déjà entamé l'étape suivante de leur plan qui pourrait aboutir rapidement, à travers un tour de passe-passe digne de vulgaires margoulin, au dépôt de bilan et à la fermeture totale de l'usine de Creil.

En effet, dans deux conseils d'administration successifs le 23 avril et le 4 juin, le PDG a annoncé des pertes pour l'année 1992 de 166 millions de francs et, prévisibles pour 1993, de 180 millions. De plus, il a fait constater que le 10 septembre il y aurait un trou de trésorerie de 150 millions de francs et donc que la société allait se retrouver en cessation de paiement. Et pour bien planter le décor, à deux reprises, le commissaire aux comptes chargé de veiller à la régularité du bilan a officiellement "alerté" les actionnaires (qui le savaient, et pour cause !) que, dans ces conditions, la société ne pouvait poursuivre ses activités.

Comment les deux plus grands groupes français se préparent à mettre en faillite frauduleuse Chausson

En réalité, ces déficits et par suite les trous de trésorerie sont fictifs. Renault et Peugeot, actionnaires chacun à près de 49%, sont en même temps les seuls clients de Chausson.

Ce sont eux qui fixent les prix auxquels ils payent les voitures faites dans leur filiale. Le jour où ils décident de payer en dessous du prix de survie leur atelier commun, Chausson - la prétendue société indépendante - ne crée plus officiellement que du déficit. C'est exactement ce qui se passe. Les bénéficiaires, eux bien réels, sont dans les caisses de Peugeot d'un côté et de Renault de l'autre, qui ont des milliards sous le coude.

Au point où nous en sommes aujourd'hui, ou bien les actionnaires Renault et Peugeot mettent plusieurs centaines de millions dans Chausson, ou bien le PDG sera obligé (comme il le dit lui-même, sous peine de poursuites pénales graves et de saisie de ses biens) de déposer le bilan avant septembre et de demander au tribunal de commerce de désigner un administrateur provisoire, voire judiciaire.

Le PDG de Chausson (un des hommes qui a la spécialité des fermetures chez Renault, la dernière de ses opérations étant la fermeture de Renault Saint-Ouen) a déclaré qu'il avait tenté une dernière démarche pour, paraît-il, rapprocher les points de vue des actionnaires. Mais les actionnaires semblent bien d'accord, malgré leurs protestations publiques, pour liquider l'affaire au moindre coût.

Et le PDG, qui a dit qu'il déposerait le bilan avant que les caisses soient vides, risque de le faire d'ici les vacances.

Il est possible que Renault reprenne alors une partie de l'usine de Gennevilliers, les presses et la tôlerie dont il a besoin pour

la fabrication du Trafic, en réduisant sans doute au passage encore les effectifs. L'usine de Creil est encore plus compromise : Peugeot se prépare à retirer ses dernières fabrications et à développer son usine d'Hordain, près de Valenciennes, dans une région où il touche de juteuses subventions pour chaque emploi "créé". Renault procède de même, et pour les mêmes raisons, avec son usine de Batilly en Lorraine. Si le dépôt de bilan devient effectif, Renault et Peugeot n'auront pas à organiser les licenciements des 1350 salariés restant à Creil, l'administrateur désigné par le tribunal le fera à leur place !

Les pouvoirs publics font le grand silence. Les salariés sont dans l'expectative

Le gouvernement aurait, paraît-il, fait pression sur Renault, car son PDG Schweitzer avait fait connaître son choix de précipiter les choses dès avril. Mais ce sont des interventions d'une discrétion extrême.

Pourtant, devant une arnaque aussi patente, le ministre de la Justice, informé,



Les travailleurs de Chausson manifestent en décembre 1992 contre les plans de licenciements.

pourrait réagir, sans parler des autres. Mais non, rien. Les amis politiques du gouvernement RPR-UDF, qui dénonçaient le scandale Chausson avant les élections, se taisent aujourd'hui. Ceux du PS aussi. Même le PC se fait discret.

Les travailleurs, surtout les plus menacés, ceux de Creil, ont du mal à réagir. Le départ des 1 100 salariés, officiel le 1^{er} juin mais effectif depuis le début mai, a laissé des traces. Les plus combattifs ne sont plus là. Et la partie la plus consciente se retrouve un peu noyée dans la démoralisation générale.

Mais l'information systématique diffusée par les syndicalistes les plus actifs a fait un peu son chemin. Le PDG a prévenu que,

même si un miracle se produisait à Creil, il y aurait de toute façon 500 licenciements à la fin de l'année. Du coup, les discussions ont repris.

Le Syndicat Démocratique Chausson, FO et la CFDT ont réussi à rassembler près de 200 personnes aux débrayages d'information organisés à ce propos. (La CGT a tenu à faire cavalier seul et n'a réuni personne). Et le fait que le scandale ait été relayé assez intensivement par la presse locale et la télévision régionale à plusieurs reprises a donné du corps aux arguments.

On n'en est certes pas à l'explosion de colère, loin de là. Mais partout dans les ateliers, les travailleurs discutent. Cela dit, le scandale demeure.

Correspondant LO

**TRW
Angers - 49**

LA DIRECTION CONDAMNÉE À PAYER

La cour d'appel d'Angers vient de condamner l'entreprise TRW REPA à verser environ dix millions de francs à 112 travailleurs qui avaient été licenciés il y a deux ans.

Cette entreprise de ceintures de sécurité, fournisseur de Peugeot et Renault, et qui appartient à un grand groupe américain, comptait à l'époque 200 salariés. La direction de l'entreprise voulait alors contraindre ses salariés à accepter une modification de leur contrat de travail. Cette modification entraînait une perte d'environ 20 % du salaire total. Les travailleurs avaient un mois pour se décider.

Sur 140 ouvriers à la production, 112 avaient refusé ce chantage. Pendant le mois de "réflexion", la production n'est pratiquement pas sortie. A l'annonce du licenciement de tous ceux qui refusaient la baisse

de salaire, ce fut l'explosion de colère. Le patron fut séquestré, et un piquet de grève empêcha toute production pendant plusieurs semaines.

Le comportement des pouvoirs publics dans ce conflit fut, et c'est le moins qu'on puisse dire, en dessous de tout. Malgré de nombreuses interpellations des organisations syndicales, malgré le caractère manifestement illégal du projet de la direction, l'administration refusa de prendre position, se renvoyant la balle entre le ministère du Travail et la préfecture.

Encore une fois, les responsables politiques, sous un gouvernement socialiste, sous couvert d'une fausse neutralité, ont bien montré de quel côté ils étaient.

Malgré la sympathie des travailleurs de la région, cette mobilisation est restée isolée. Finalement le patron réussit à

embaucher 80 nouvelles personnes à ses conditions.

Mais les 112 travailleurs licenciés étaient déterminés, comme ils l'affirmaient depuis le début, à "faire payer la direction par tous les moyens". C'est pourquoi ils ont décidé de poursuivre la lutte sur le terrain juridique. Après deux ans de procédure, ils viennent de faire condamner le patron à leur verser 8 à 10 mois de salaire pour licenciement abusif, et deux mois pour non-respect de la priorité de réembauche.

D'autre part, le patron est tenu de rembourser aux Assedic la totalité des indemnités versées aux salariés licenciés.

Sans crier victoire car, pour la plupart, ils n'ont toujours pas retrouvé de travail, les travailleurs de TRW ont tenu à exprimer leur satisfaction devant ce résultat.

Correspondant LO

Renault-Flins (Yvelines)

L'atelier des Presses lors d'un débrayage, il y a deux ans.



AUX ÉLECTIONS DE DÉLÉGUÉS LA CFDT LAISSE DES PLUMES

Les élections de délégués du personnel ont eu lieu les 8 et 9 juin à l'usine Renault de Flins.

Sur le plan syndical, l'année a été marquée par l'exclusion de la CFDT de 16 militants — dont ceux de *Luft Ouvrière* — qui avaient eu le tort de lui reprocher ses compromissions avec la direction de l'usine et son approbation sans réserve de l'accord sur l'introduction d'une troisième équipe. Depuis, la plus grande partie des seize exclus de la CFDT ont adhéré à la CGT. Sept d'entre eux se sont présentés sur les listes CGT de délégués du personnel.

Sur l'usine, dans le premier collège, les résultats donnent une progression de 2,2 % pour la CGT et une chute de 5,4 % de la CFDT (soit plus du quart de ses voix).

En réalité, les résultats pren-

nent un autre relief dans les secteurs Tôlerie, Presses, Peinture, qu'on appelle traditionnellement les secteurs de fabrication et qui rassemblent environ 40 % des effectifs de l'usine

Au Ferrage, par exemple, un secteur de Tôlerie, la CGT gagne 5,2 %, atteignant 64,3 %; la CFDT perd 12,1 % et ne fait plus que 11 %. FO perd 2,7 % et totalise 19,6 % des suffrages. Aux Presses, le tableau est encore plus frappant : sur 350

travailleurs des équipes de jour, la CGT gagne 24 % (score 69,5 %), tandis que la CFDT perd 23,5 % et tombe à 12,6 %. Il s'agit là pourtant d'un des derniers secteurs où la CFDT était de longue date majoritaire. En Peinture, les résultats sont semblables : sur environ 700 travailleurs qui votent au 1er collège, la CGT gagne 9,1 % (elle passe à 63 %), alors que la CFDT perd 8,5 % et n'atteint que 6,8 % des suffrages.

En revanche, dans les secteurs des chaînes de montage, en Sellerie et en Mécanique, la CFDT se maintient à peu près, et c'est FO qui gagne des voix: on peut même constater une légère perte CGT.

En ce qui concerne le 2e collège, la CGT

perd globalement 1,1 % des voix et la CFDT 4,2 %. Mais dans le détail, on constate le même écart de voix au bénéfice de la CGT. Aux Presses, la CGT gagne 6,8 % (score : 39 %) et la CFDT perd 4 % (score : 12,7 %).

En fait, les secteurs où la CGT progresse sont en grande partie ceux où elle présentait comme candidats des exclus de la CFDT. Et dans les secteurs les plus concernés par l'affaire des exclusions, nombre de travailleurs se sont réjouis des pertes de la CFDT, les considérant comme une

sanction méritée, ainsi que de la réélection sur les listes CGT de la plupart des exclus qui y étaient présentés.

Mais il semble par ailleurs qu'au fil des années, deux courants électoraux divergents se manifestent dans l'usine : au Montage, la CGT recule au profit de FO, tandis qu'elle progresse d'année en année dans les secteurs de fabrication.

Mais, malgré ces nuances dans les résultats, il est évident pour beaucoup d'entre nous que, cette année, nombre de travailleurs de l'usine ont tenu à montrer à la CFDT qu'ils désapprouvaient son rejet des militants les plus combattifs, ses exclusions et ses orientations ouvertement patronales.

Correspondant LO

LES RÉSULTATS 1^{ER} COLLEGE

Inscrits	6432		
Exprimés	4731		
CGT	55,04 %	(+2,2)	
CFDT	14,54 %	(-5,4)	
FO	26,02 %	(+3,7)	
CFTC	4,40 %	(-0,6)	

LES RÉSULTATS 2^E COLLEGE

Inscrits	1971		
Exprimés	1415		
CGT	16,9 %	(-1,1)	
CFDT	13,2 %	(-4,2)	
CGC	44,8 %	(+3,5)	
FO	20,2 %	(+3,7)	

Fonderies du Poitou (Ingrandes-Haute-Vienne)

LES PATRONS JOUENT LA CARTE DU CHÔMAGE

Aux Fonderies du Poitou, depuis février, les périodes de chômage partiel se succèdent à raison de périodes de deux, puis de quatre jours par mois, pour arriver à une semaine en juillet.

Cela n'empêche pas que l'horaire hebdomadaire pour les équipes reste de 42 h 30, tandis que, par roulement, les équipes travaillent jusqu'à 13 h le samedi et que l'équipe de nuit redémarre dès 21 h le dimanche soir.

Le directeur a justifié l'annonce de la prochaine période de chômage en ex-

pliquant qu'il s'agissait d'anticiper pour éviter d'avoir à prendre des mesures plus graves à l'avenir.

Ce qu'on voit en réalité, c'est que le chômage réduit notre salaire, ou bien nous contraint à prendre nos congés ou nos repos compensatoires à la convenance des patrons. L'intensité du travail n'a nullement diminué, bien au contraire, d'autant qu'en quelques mois l'effectif a été réduit de 10 % par le renvoi des CDD et des intérimaires.

Parallèlement, la direction a entrepris la chasse à tout ce qu'elle appelle des

temps morts. C'est ainsi que le temps alloué au démontage des outillages des machines à mouler a été réduit de deux heures quinze à une heure. Résultat : les malaises se sont multipliés pendant les récentes chaleurs parmi les camarades chargés de ce travail.

La crainte liée à l'annonce de périodes de chômage et les rumeurs colportées par la maîtrise leur a permis de s'attaquer également au temps de pause, qu'ils ont réduit de moitié. Cette mesure n'est pourtant pas passée sans réaction, puisqu'au secteur Alu, les gars ont continué pendant trois semaines à débrayer chaque

jour pour tenter de conserver leur temps de pause.

Dans la même période la réorganisation des ateliers en "Unités élémentaires de travail" (UET) a permis aux patrons de diviser les travailleurs en plus petites unités, davantage encadrées, et censées se concurrencer entre elles sur le plan du rendement. Si l'aspect concurrence n'a guère pris, cette mesure s'est tout de même traduite par un renforcement de la pression disciplinaire. Un agent de maîtrise est au pied des machines pour attendre le retour de pause de chacun. Sous couvert de faire une "information UET", cela

permet un contrôle étroit du temps de pause.

Jusqu'à présent, les Fonderies du Poitou n'ont pas connu de licenciements collectifs dus à la baisse d'activité du groupe Renault dont elles sont une filiale. L'état d'esprit de nombreux travailleurs, qui ont une certaine tradition de combativité depuis l'ouverture des Fonderies en 1980, est de dire qu'à la première occasion qui paraîtra favorable, on réglera les comptes avec les patrons, sur le plan des salaires comme des conditions de travail et de la discipline. Avec intérêts si possible.

Correspondant LO

SNCF Triage de Villeneuve Saint-Georges - 94

"NSF" OU LA GRANDE PAGAILLE

■ Depuis le 23 mai et l'entrée en vigueur de la "Nouvelle Stratégie Fret" de la SNCF, la "NSF" s'il vous plaît, les grands principes sont à l'ordre du jour : au Triage, quand un train arrive, il doit être immédiatement trié pour immédiatement repartir. C'est clair, simple, net et... plein de bavures.

Les grands pontes de la SNCF, depuis leurs bureaux, ont mis au point un "plan de transport" impeccable, réglé comme du papier à musique, mais qui n'a pas grand-chose à voir avec la réalité d'un triage. Pour eux, tout doit se passer comme sur des roulettes, sans retard, sans panne, sans déraillement, sans grève bien sûr ! Pour les 350 cheminots du Triage, les choses sont un peu différentes.

La grève du 27 mai, par exemple, a déclenché une réaction en chaîne qui, pendant plus d'une semaine, a contribué à désorganiser les beaux plans des patrons et le travail sur l'ensemble du Triage. Pourtant, ce jour-là, c'était en somme une perturbation normale, à laquelle nous nous attendions tous, alors que la réorganisation décidée par la direction, "pour sauver l'entreprise, victime de la concurrence effrénée de la route", comme elle l'explique en substance, se fait quotidiennement au prix d'une dégradation de nos conditions de travail et d'une pagaille accrue.

Un petit retard dans la sortie d'une machine du dépôt et le train de wagons de marchandises qu'elle devait aller chercher reste bloqué pour plusieurs jours. Avec les conséquences d'embouteillages et de désorganisation imaginables. Des pressions, créées par la situation, font que les attelers n'ont plus la possibilité de prendre leur pause casse-croûte, que ceux qui finissent de former les trains à 6 heures du matin doivent encore, pour avoir vraiment fini leur travail, faire plusieurs centaines de mètres avant de rejoindre leur poste, où ils pourront se changer afin de rentrer chez eux.

Une surcharge de travail pour les uns, pendant que les autres restent sans attribution précise avant de devoir atteler les wagons ou visiter les trains, selon la nécessité du moment ; des risques liés aux changements tous azimuts du mode de fonctionnement sans que tous soient dûment avertis : la réorganisation signifie aussi cela. Ce

qui, la première nuit de mise en application de la "NSF", faillit coûter la vie à un attaleur, le train manœuvrant alors qu'il était entre deux wagons. Sans parler des agents de conduite qui cherchent leur train à travers le Triage, comme un automobiliste chercherait sa voiture dans un parking sans repère.

Après Socrate et le succès que l'on sait, la "NSF" déclenche un autre grand bazar, dans les triages cette fois. Pas de quoi s'affoler d'après les res-

ponsables : "La mise en place est difficile" mais, comme pour Socrate, "ça va aller avec le temps", disent-ils. C'est beau, les illusions !

En attendant, les chefs mettent la main à la pâte, se coltinent les attelages pour que les trains ne soient pas trop coulés. Il y avait bien longtemps que nous n'avions pas vu des chefs de gare faire des attelages, et aucun d'entre nous ne boude le spectacle ! La "NSF" a au moins ça de bon.

Correspondant LO



Un poste de triage SNCF, c'est tout beau dans les brochures SNCF, mais la réalité est différente.

C'est pas un cadeau

Jean-Marie Metzler est le papa de Socrate, le nouveau système informatique de réservation SNCF. En tant que directeur Grandes Lignes, il a présidé à l'acquisition et l'installation dans toutes les gares de ce petit bijou, casse-tête chinois pour les voyageurs comme pour les cheminots guichetiers qui se crèvent les yeux et la tête, encore aujourd'hui, pour tenter de sortir un simple aller-retour de cet engin de malheur.

Bref, personne ne peut dire que Socrate soit une réussite, même pas la direction SNCF. Outre le fait que le système serait, paraît-il, déjà dépassé, elle se heurte au mécontentement des usagers comme des cheminots, et s'aperçoit chaque jour un peu plus que son système informatique est... nul.

Est-ce pour cette raison que Jean-Marie Metzler vient d'être remercié gentiment, avant d'être nommé "chargé des développements internationaux du système de distribution voyageurs" ? C'est-à-dire chargé d'aller faire la promotion de son système Socrate à l'étranger !

La SNCF pense peut-être avoir trouvé là le moyen de saboter la concurrence ?



■ La Poste a sa manière à elle de réduire les effectifs. Ainsi, le 10 juin dernier, un chauffeur du garage Keller est passé en conseil de discipline et y a été suspendu de fonction pour une durée d'un an et demi, sans salaire, plus six mois avec sursis. Pendant cette durée, il n'a droit à rien, pas même au chômage.

Ce chauffeur était en arrêt-maladie pour dépression nerveuse. Après quelques mois d'arrêt-maladie, il a été convoqué par le comité médical de La Poste. Le comité, parmi lequel siège un psychiatre, a donné son accord pour un arrêt d'un mois renouvelable. Quelque temps après, la direction a de nouveau fait convoquer ce travailleur devant le comité médical. Sa dépression étant dans une phase aiguë, il n'a pas pu répondre à cette deuxième convocation. La Poste a sau-

té sur l'occasion pour le suspendre - sans salaire, alors que d'après les textes réglementaires celui-ci doit continuer à être versé - et le convoquer devant le conseil de discipline.

Il faut d'ailleurs noter que, sur les quatre représentants des syndicats qui siègent à ce conseil de discipline, seul celui de la CGT a voté contre la sanction ; les autres ont suivi la représentante de la direction et ont voté pour !

Ce travailleur va faire appel de la sanction, mais en attendant, tout juste remis de sa maladie, il se retrouve sans salaire et sans travail.

Un autre cas concerne un chauffeur atteint d'un fort diabète. Cette maladie lui interdisant de conduire, en particulier un poids lourd, la direction l'a fait muter... dans un centre de tri très éloigné de son domicile, où son

travail aurait consisté à tirer des sacs postaux. Le chauffeur a refusé cette mutation. La Poste l'a alors aussitôt mis en retraite d'office, ce chauffeur a trois enfants et va devoir vivre avec 2000 F par mois - c'est ce que représente une retraite PTT après 15 ans de travail à La Poste !

Ce genre de cas, où l'on voit les malades mis à la porte par le biais de sanctions ou de mises à la retraite d'office, devient courant à La Poste. Il y a des cas identiques dans la plupart des centres de tri ou des gros bureaux. Voilà ce que devient le "statut" des fonctionnaires à une époque où l'Etat décide qu'il faut en supprimer 1,5% par an. A raison de quelques travailleurs renvoyés de cette façon dans chaque centre, le pourcentage peut être vite atteint à La Poste !

Correspondant LO

Garage Keller La Poste - Paris 15^e

COMMENT ON RÉDUIT LES EFFECTIFS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

CéZUS - Chimie
(Jarrie-région de Grenoble)

Jeudi 10 juin, à 14 h 15, une violente explosion s'est produite à l'usine CéZUS-Chimie de Jarrie, près de Grenoble.

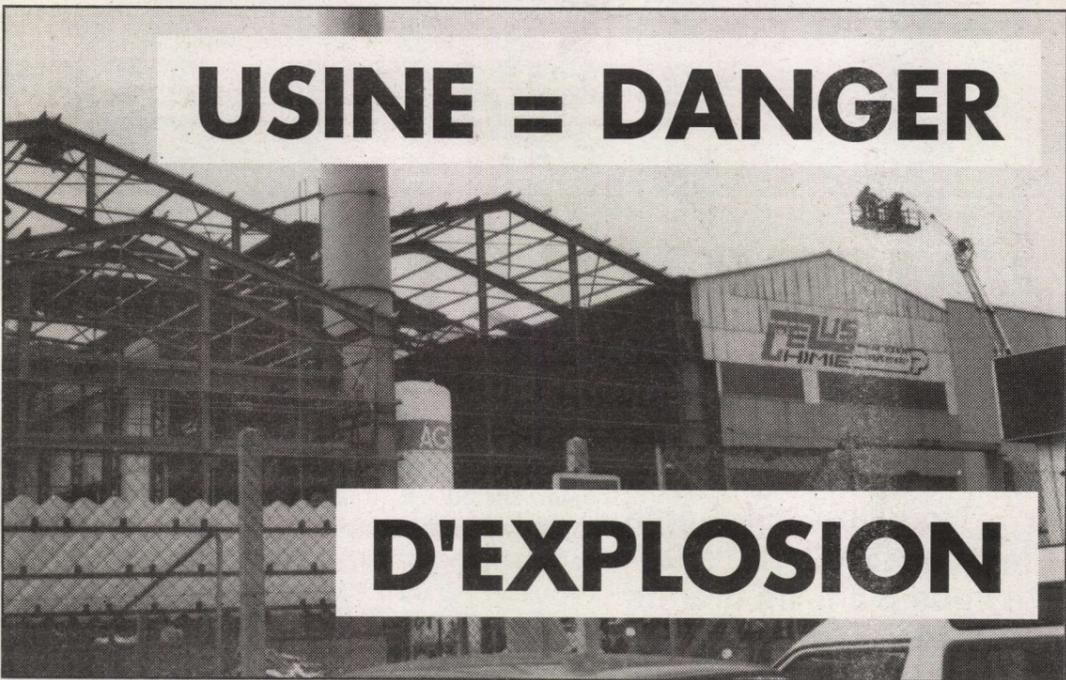
C'est dans l'atelier où se fabrique le zirconium, métal utilisé notamment pour le gainage des combustibles des centrales nucléaires, que l'explosion a eu lieu. Une grande partie du bâtiment a été soufflée et il ne reste plus que les structures métalliques. Les quatre ouvriers qui travaillaient sur le lieu de l'explosion n'ont heureusement pas été gravement touchés. Ils ont été transportés à l'hôpital, et un seul a été gardé en observation. C'est une chance inouïe quand on voit l'état des bâtiments.

C'est au poste de bardage, où sont déchargés et lavés les réac-

teurs, que l'explosion s'est produite. Ce poste comporte des fosses où s'écoulent les eaux de lavage et dans lesquelles il y a toujours des boues constituées d'accumulations de résidus de fabrication. Il semble que du magnésium en fusion se soit écoulé dans une fosse et qu'il y ait eu un important dégagement d'hydrogène qui aurait entraîné l'explosion.

Depuis des années, les ouvriers du bardage et le CHSCT dénoncent sans résultat les conditions de travail. Par exemple, les émanations du poste sont en principe dégagées par une aspiration, mais ces fumées et autres gaz acides s'en prennent, une fois rejetés à l'extérieur, aux carrosseries des voitures. Du coup, la direction a fait poser des filtres si efficaces que... plus rien ne sort de l'aspiration ! Comme ça, ce sont les travailleurs qui aspirent les saletés ; les voitures et l'environnement, eux, sont respectés !

La réduction de l'effectif au travers d'un plan social va encore dégrader ces conditions de travail déjà désastreuses. Les bar-



L'atelier soufflé par l'explosion du 10/6/93

deurs ont d'ailleurs fait grève il y a quinze jours et obtenu de ne pas être remis en poste à trois par équipe, au lieu de cinq qu'ils étaient avant leur dépostage il y a deux ans.

Ce n'est pas la première explosion dans cette usine. En janvier 1991, un réacteur avait explosé. En avril 1992, à Oxysynthèse, de l'autre côté de

la route, une unité de fabrication d'eau oxygénée avait explosé, entraînant la mort d'un ouvrier. La population environnante a de plus en plus peur des conséquences possibles, d'autant que l'information est toujours longue à venir.

Aujourd'hui, dans l'atelier dévasté, la production est arrêtée. On ne sait pas quand le tra-

vail va reprendre, mais les bardeurs ont déjà imposé à la direction d'être présents au CHS extraordinaire du lendemain de l'explosion et ils ne sont pas prêts à redémarrer le travail sans garanties. Sur l'ensemble de l'usine l'émotion est forte et nombreux sont ceux qui disent : ça suffit !

Correspondant LO

Snecma
Gennevilliers - 92

Le vendredi 4 juin, un incident grave s'est produit à la SNECMA à Gennevilliers. A la suite d'une erreur d'aiguillage, un camion a déversé une partie de son chargement de 12 tonnes d'acide chlorhydrique dans les cuves d'un des secteurs des Forges de précision, le Traitement de surface. Ceci alors qu'il devait livrer son chargement à l'Unité Centrale des Traitements des Effluents. Les cuves de l'atelier du Traitement de surface ont

débordé, répandant l'acide dans les sous-sols.

A midi, des émanations d'acide chlorhydrique se sont répandues dans tout l'atelier des Forges de précision.

La direction de la SNECMA a fait le silence total autour de l'incident. Elle n'a pas pris la seule mesure qui s'imposait : évacuer l'atelier concerné. Et à 18 h, les émanations étant de plus en plus fortes, certains travailleurs en équipe du soir se plaignaient d'irritations aux yeux et à la gorge.

L'INCONSCIENCE DE CEUX QUI DIRIGENT

L'incompétence de la direction de la SNECMA est consternante. Elle a maintenu son black-out sur l'affaire et a refusé toujours l'évacuation totale de l'atelier des Forges de précision, se contentant d'évacuer le secteur du Traitement de surface. Pire : elle a fait procéder aux opérations de pompage entre 18 h et 21 h, à un moment où de nombreux travailleurs étaient toujours présents dans l'atelier. C'est durant cette opération de pompage que les vapeurs d'acide se

sont faites les plus agressives.

Pour la direction, tout s'est passé pour le mieux et il n'y eut aucun danger particulier. Elle a même eu le culot de s'accorder un satisfecit pour la "maîtrise totale du problème". On croit rêver.

Pourtant, le lundi matin, dans tous les secteurs des Forges de précision, le personnel a eu la surprise de retrouver de nombreuses pièces, des instruments de contrôle, des étaux oxydés. Et le mardi, alors que les opérations de pompage se poursuivaient, un épais nuage d'acide s'est propagé non loin de la cantine.

Refus d'évacuer l'atelier

dès le début de l'incident, opération de pompage effectuée en présence du personnel à proximité, refus d'informer clairement le personnel et les délégués CHSCT, incurie dans l'organisation des livraisons, faille dans le système de sécurité : cela fait beaucoup de carences à la fois de la part de la direction et de la hiérarchie des Forges. On reste estomaqué de voir avec quelle légèreté tout cela a été fait, le pire étant tout de même que, pour préserver sa sacro-sainte production, la direction était prête à prendre le risque d'oxyder nos poumons.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Châtroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Île-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLEMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'exploration du Sahara

de
Jean-Marc
Durou



■ Le Sahara et ses 8 500 000 km² de déserts, aujourd'hui sillonnés par des touristes en quête d'aventures et par les rallyes automobiles comme le Paris-Dakar, ne sont plus tout à fait ignorés du grand public. Aujourd'hui les camions ont remplacé les caravanes de méharistes sur ses pistes. Pourtant c'est une des régions de la planète qui resta le plus longtemps inconnue des Européens. Son immensité, son climat le rendaient inaccessible aux explorateurs tentés par l'aventure.

Jean-Marc Durou, photographe de son métier et apparemment passionné par la vie des peuples du désert, raconte ici l'histoire de cette difficile exploration, du moins des traces qui en sont restées dans les écrits des uns et des autres.

C'est à Hérodote, historien et géographe grec de l'Antiquité, que remonte le plus ancien récit d'expédition saharienne. Les fils d'un chef de la côte cyrénaïque auraient exploré le désert et, partis de la mer, ils auraient rejoint un fleuve qu'ils pensaient être le Nil, mais qui, vu la description que donne Hérodote de leur voyage, pourrait bien être le Niger. Mais déjà, toujours selon Hérodote, les Égyptiens auraient tenté depuis Assouan de gagner la Nubie et l'Éthiopie, attirés par l'or et les bois précieux qu'ils pensaient y trouver.

Hérodote raconte qu'un peuple guerrier, les Garamantes, qui pourraient être les ancêtres des Touaregs, pourchassaient sur leurs chars les Éthiopiens. Depuis, des gravures rupestres, datant du premier millénaire avant notre ère, ont été retrouvées dans les années 1930 par l'explorateur Henri Lhôte, dans le Hoggar notamment, confirmant ainsi les dires d'Hérodote.

Mais c'est l'arrivée du dromadaire, introduit par Ptolémée en Égypte, d'où il gagna au début de notre ère la Tripolitaine et le Sahara, qui permit aux différents peuples sahariens de se répartir dans leur emplacement actuel.

Ce moyen de transport parfaitement adapté permit, à l'époque de la domination arabe, aux grands nomades caravaniers de traverser le désert qui resta du coup fermé aux Européens jusqu'au début du XVI^e siècle. A cette époque, la soif de l'or poussa Portugais et Espagnols, vite concurrencés par les Hollandais, les Français et les Anglais, à la conquête de l'Amérique et à organiser le premier commerce triangulaire à partir des côtes de l'Afrique occidentale où ils s'établirent et d'où ils tentèrent quelques percées vers l'intérieur.

Mais ce n'est vraiment qu'au XIX^e siècle que l'exploration du Sahara fut entreprise systématiquement. Le major Laing, un Britannique, parti de Tanger, fut le premier Européen à rejoindre la ville mythique de Tombouctou en 1826, mais il n'en revint jamais. René Caillé, passant cette fois par le Sénégal, y parvint deux ans plus tard, et en revint plutôt déçu, car Tombouctou n'avait rien de la ville fabuleuse dont les Européens rêvaient. Heinrich Barth, un géographe allemand, parti de Tripoli, parcourut à son tour, entre 1850 et 1855, 16 000 km dans les sables, dans un long périple passant lui aussi par Tombouctou.

L'expansion coloniale des puissances impérialistes commençait alors. Les militaires et les missionnaires marchaient sur les traces des explorateurs. Malgré tout, ce n'est qu'au début de ce siècle que le quadrillage militaire du Sahara fut entrepris par la puissance colonisatrice, la France, qui s'y taillait la part du lion, non sans un certain nombre de massacres que raconte aussi Jean-Marc Durou, qui ne manifeste pas trop de complaisance pour "l'épopée coloniale".

La route était ouverte aux firmes capitalistes. En 1908, Peugeot y expérimentait ses voitures équipées de deux bandes de toile, mues par la rotation des roues arrière, et en 1922, Citroën ses autochenilles.

Le livre de Jean-Marc Durou, bien documenté et agrémenté de cartes et de reproductions diverses, peut se lire comme un récit d'aventures, même sur le sable... des pages.

Cécile BERNIER

L'exploration du Sahara, de Jean-Marc Durou, Actes Sud, 160 F.

A propos de l'Afrique du Sud, deux rééditions en collections de poche :

La nuit divisée

de
Wessel
Ebersohn

Un psychiatre sud-africain, blanc, juif, collabore occasionnellement avec les services de police qui lui envoient des malades à soigner. On lui envoie ainsi Weizmann, un petit commerçant blanc qui tient une épicerie dans un quartier pauvre. Celui-ci vient de tuer une jeune Noire qui, selon lui, était en train de voler dans son magasin. Or c'est la huitième personne de couleur que Weizmann abat dans des circonstances analogues...

Yudel, le psychiatre, est amené à enquêter sur ces meurtres pour tenter d'empêcher son "malade" d'en commettre d'autres. Mais ce Sud-Africain blanc, plutôt libéral, qui ne veut pas s'occuper de politique, va être amené à participer aux opérations visant à arrêter un militant noir. Il va être le témoin, impuissant et complice malgré lui, des tortures perpétrées par la police ; le témoin aussi du dilemme

d'une de ses amies libérales, qui va choisir de livrer une femme noire à la police et à la torture pour que son propre mari ne soit pas torturé.

Ce roman écrit en 1981 se présente comme un policier. Mais, à l'époque, le seul fait de décrire les exactions des services de police impliquait un engagement de la part de l'auteur, qui savait qu'il allait se retrouver en butte aux menaces de la police et du gouvernement.

S. F.

La nuit divisée, de Wessel Ebersohn, éditions Rivages/Noir, 266 pages.

Histoire de mon fils

de
Nadine
Gordimer

A Johannesburg, en 1990, un jeune métis rencontre par hasard son père en compagnie d'une autre femme que sa mère - une Blanche. C'est par ce biais que Nadine Gordimer, l'auteur sud-africaine blanche ayant reçu en 1991 le prix Nobel de littérature, commence à raconter l'histoire d'une famille de couleur dans les années 1970-1990, les relations entre mari et femme, entre père et fils, entre mère et fille.

Seulement, ce roman est bien autre chose qu'une histoire de relations familiales. Car la femme blanche est membre d'une organisation internationale qui œuvre contre l'Apartheid ; l'homme, militant de l'ANC ; et sa femme, parfait prototype de la femme au foyer, va choisir elle aussi de devenir ce que les services secrets appellent une "terroriste".

Nadine Gordimer, par petites touches, montre l'évolution de

l'Apartheid pendant les vingt dernières années, la fin de l'interdiction des relations sexuelles entre Blancs et Noirs, la fin des zones réservées d'habitation, l'évolution aussi de la police, qui nuance son attitude envers les militants noirs susceptibles de devenir des personnalités. Il y a aussi quelques allusions critiques au fonctionnement de l'ANC, tel qu'il est ressenti par le père qui se voit, pour des raisons qu'il ignore, écarté de ses responsabilités.

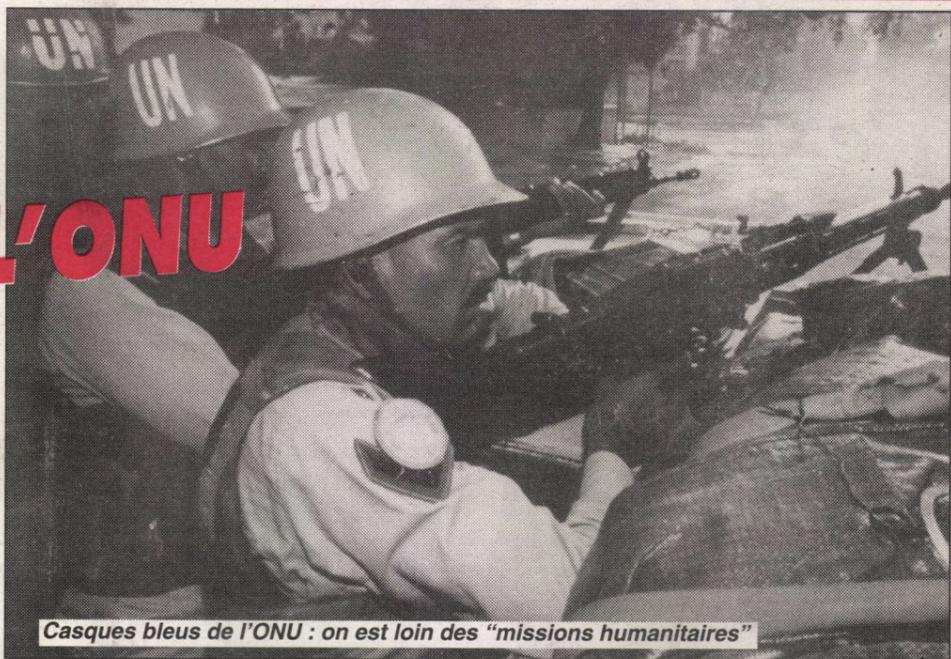
Un roman un peu compliqué, dans lequel il n'est pas très facile de pénétrer, mais qui vaut d'être lu, ne serait-ce que pour mieux imaginer ce qu'est devenue la vie en Afrique du Sud ces dernières années.

S. F.

Histoire de mon fils, de Nadine Gordimer, coll. 10/18.

Somalie

LES TROUPES DE L'ONU RESTAURENT LE DÉSESPOIR



Casques bleus de l'ONU : on est loin des "missions humanitaires"

Peterson/Liaison/Gamma

Il faudrait désormais bien plus d'un sac de riz pour camoufler la répression qui s'abat sur la population de Somalie. Bien sûr, l'ONU, les États-Unis, les différents porte-parole des États, de la France au Pakistan, dont les contingents sont embarqués dans cette sale opération militaire, trouvent encore des prétextes pour justifier l'intervention. Mais qui trompent-ils encore, alors que même les ONG, les organisations non gouvernementales humanitaires, prennent des distances vis-à-vis de troupes dont elles avaient un temps cautionné la venue et qui se révèlent surtout bonnes à tirer dans le tas ?

Les troupes de l'ONU feraient, nous dit-on, la chasse aux hommes de leur allié d'hier, le seigneur de la guerre Aïdid, un des chefs de clan qui a contribué à renverser l'ancien dictateur Syad Barré et qui n'a pas abandonné l'objectif personnel d'instaurer sa domination ; ces hommes auraient la lâcheté de mettre en avant femmes et enfants pour progresser contre les positions des troupes de l'ONU qui, elles, resteraient égales à elles-mêmes, généreuses et protectrices.

Mais la réalité est tout autre. Le paravent de l'humanitaire a été remis au magasin des accessoires pour ne laisser que l'intervention militaire dans la plus pure tradition coloniale. Il suffirait de remplacer les casques bleus par des casques tropicaux pour que l'illusion soit parfaite.

Si la presse a souligné la mort de 23 soldats pakistanais lors de la fusillade du 5 juin dernier, elle a été moins encline à préciser qu'en même temps 34 Somaliens avaient trouvé la mort. Depuis, la situation s'est encore dégradée.

Pour justifier l'attitude des troupes pakistanaises, on a parlé d'une réaction instinctive de peur face à la population. Mais cette peur paraît s'être étendue à tout le contingent onusien qui préfère se retrancher dans ses quartiers et éviter d'investir les rues, comme il le faisait à son arrivée en décembre dernier. Cela, moins par méfiance des troupes d'Aïdid, que par crainte de la colère montante de la population contre ces troupes.

Si les États-Unis ont préféré laisser en première ligne et au sol des troupes venues d'États du Tiers Monde, comme les troupes pakistanaises (on renoue là aussi avec une vieille tradition coloniale) ou demain des Ukrainiens dont on annonce la venue, l'armée américaine s'est réservée la maîtrise aérienne. C'est moins dangereux pour les "boys" mais tout aussi ravageur pour la population civile.

Et pour faire peser leur domination, les troupes de l'ONU, États-Unis en tête,

multiplient désormais les bombardements de nuit comme de jour. Lundi 14 juin, en pleine journée et pendant une heure et demie, le centre de Mogadiscio a été pilonné. Des maisons ont été détruites à proximité de la résidence d'Aïdid. On visait, paraît-il, un dépôt de munitions, en réalité, le garage d'un lieutenant d'Aïdid vide de munitions. Les militaires ont fini par reconnaître qu'ils ne savaient pas ce qu'il contenait. Mais à côté des débris calcinés on a trouvé le

cadavre d'un enfant âgé de six ans, jambes arrachées et ventre éclaté.

Désormais, un simple véhicule civil, susceptible de se transformer en véhicule armé "mad max" d'un des clans somaliens, est devenu un objectif militaire susceptible d'être bombardé même en plein cœur de la ville. Et, bien sûr, ces exactions sont enveloppées par les militaires américains dans le même jargon que lors de la guerre du Golfe.

Il est à nouveau question d'attaques "chirurgicales". Mais on sait ce qu'il en est. L'armée américaine lance des missiles antimissiles tirés d'hélicoptères contre des cibles, peut-être dangereuses vues d'avion, mais qui ne le seraient guère pour des observateurs à terre. L'un d'entre eux a fait sauter la carcasse rouillée d'un lance-roquettes abandonné depuis longtemps au centre de Mogadiscio (lors des premiers ratissages de la ville, les troupes américaines avaient jugé inutile d'attacher la moindre importance à ce qui n'était alors qu'un "tas de fer-

raillé"). Et parce que le tas de ferraille a été promu "objectif militaire", trois femmes ont été blessées. L'une a eu un œil arraché. Interrogé par la presse sur ce point, le lieutenant-colonel américain des Renseignements prétendait n'être "pas au courant" !

Pour ne pas être en reste ni avoir l'air de faire de la figuration, les troupes françaises ont payé leur quote-part de "restauration d'espoir" en faisant sauter à l'explosif la radio de Mogadiscio. Un des artificiers militaires, interrogé par un journaliste qui lui demandait si cela faisait partie de sa mission "humanitaire", a préféré répondre qu'il valait mieux ne pas se poser de questions...

L'ONU, promue sous des prétextes divers, au rôle de paravent de l'ordre mondial, ne sert guère qu'à masquer la véritable nature de la domination impérialiste qu'une poignée de grandes puissances font peser sur l'ensemble de la planète. Aujourd'hui, en Somalie ce décor est mité et ne dissimule plus grand-chose.

J. F.

Iran

ÉLECTIONS SUR FOND DE CRISE

Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a été réélu le 13 juin président de la République islamique d'Iran, avec 63 % des voix. Un résultat officiel qui ne représente peut-être qu'une victoire à la Pyrrhus, 44 % des 29 millions d'électeurs s'étant abstenus et surtout, la situation économique du pays continuant à se dégrader gravement.

Ce fort taux d'abstention dans un pays où le clientélisme est la règle, où les moyens de pression ne manquent pas pour acheter les votes et les contrôler, traduit à sa manière le peu d'enthousiasme de la population pour les élections qui viennent d'avoir lieu ainsi que, peut-être, son mécontentement grandissant à l'égard du régime et de celui qui l'incarne. Face à Rafsandjani, un autre candidat obtient d'ailleurs 24 % des suffrages après avoir fait campagne pour dénoncer la corruption du régime, à tous les niveaux de l'appareil d'État.

Le mécontentement a donc peut-être trouvé, à l'occasion de ces élections, l'opportunité de s'exprimer face au pouvoir dictatorial des mollahs, aux prises avec une situation qui ne cesse de se dégrader.

Loin des appareils du pouvoir, des administrations et des privilégiés du régime touchés à leur tour ou seulement effleurés par la crise, l'effondrement de l'économie du pays entraîne la ruine de toute la population. L'inflation rogne le pouvoir d'achat des ménages avec par exemple, en l'espace de cinq mois, une augmentation du prix d'un produit aussi nécessaire que le riz de 150 à 200 rials le kilo, chiffres à rapprocher du salaire mensuel d'une institutrice, 7 000 rials, ce qui, à 1 600 rials pour un dollar, ne fait pas cher payé. Et c'est dire les difficultés dans lesquelles doivent se débattre les foyers les plus pauvres.

Cette dégradation, qui est celle de l'économie de tous les pays sous-développés à l'heure de la crise mondiale, aggravée par les conséquences de la guerre Iran-Irak encore récente, se traduit aussi dans d'autres chiffres. La dette extérieure frise les 40 milliards et la monnaie iranienne a perdu 95 % de sa valeur, sur les marchés des changes internationaux. Toutes les marchandises importées - y compris celles indispensables comme les médicaments - deviennent hors de portée des bourses les plus modestes. Le chômage accuserait également une hausse importante.

Alors, même réélu président de la République islamique et armé de tous les versets du Coran, Rafsandjani aura peut-être du mal à prêcher la résignation à une population toujours plus enfoncée dans la pauvreté.

L.P.